

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3622 - MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019

## BELGIQUE

# L'UE invitée à maintenir ses sanctions contre des officiels congolais

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en République démocratique du Congo (RDC) a appelé, le 18 novembre, à Bruxelles les Européens à maintenir, tout comme Washington, les sanctions qu'ils ont imposées à une quinzaine de personnalités congolaises proches de l'ancien président, Joseph Kabila, impliquées dans des violations des droits de l'homme entre 2015 et 2018, a indiqué l'agence Belga. Michael Hammer a déclaré que les Etats-Unis ont eu une politique de sanctions contre des individus soit corrompus, soit ayant violé grossièrement les droits de l'homme ou ayant perturbé le processus démocratique. Et d'ajouter que cette politique de sanctions reste en place et que ceux qui ont été sanctionnés continuent à l'être.

Page 5



Le siège de l'Union européenne

## JUSTICE

### Une plainte en gestation contre Dunia Kilanga pour outrage au chef de l'Etat

Le cadre du Parti du peuple pour la reconstruction et le développement a créé la sensation tout récemment, à travers une vidéo postée sur le Net dans laquelle il affirme, le plus sérieusement du monde, que Félix Tshisekedi est devenu président de la République par la seule volonté de son prédécesseur.

Ayant mal digéré ces propos, le Parti socialiste, par le biais de son premier secrétaire national, est monté au créneau pour fustiger ce dérapage verbal avec, à la clé, une plainte en vue contre l'intéressé qu'il appelle à apporter les preuves de ses allégations.

Page 2

## HAUT-LOMAMI

### Le gouverneur destitué traque les députés provinciaux



Des députés provinciaux réfugiés à la base de Kamina octobre dernier, lorsque Alex Mwenze, conseiller juridique et président de l'association « Les amis de Marcel Lenge », a attaqué le siège de l'Assemblée provinciale, accompagné de sa milice et proférant des injures à l'endroit des élus locaux pendant qu'ils étaient en plénière.

Page 4

## CAN 2021

### La RDC loupe la victoire face à la Gambie à Banjul



Les Léopards à Banjul

Les Léopards ont fait jeu égal, le 18 novembre, lors de la rencontre à Banjul avec les Scorpions gambiens, en match comptant pour la deuxième journée du groupe D des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2021. Après le nul décevant de zéro but partout à domicile, le 14 novembre, face aux Pan-

thères du Gabon, les poulains du nouveau sélectionneur congolais, Christian N'sengi Biembe, avaient besoin d'une victoire pour afficher clairement leurs ambitions dans ce groupe D. En butant sur la Gambie (deux buts partout), la RDC reste à la traîne avec deux maigres petits points en deux sorties, devant l'Angola.

Page 5

Une frange des élus locaux ne se sent plus en sécurité dans leur juridiction, contrainte de quitter la ville de Kamina pour Kinshasa, après avoir réussi, par une motion de défiance, de démettre Marcel Lenge. Elu gouverneur du Haut-Lomami en avril dernier, il a été poussé à la sortie sept mois après. Tout a commencé le 15

## DROITS DE L'ENFANT

# L'Unicef rassure la RDC de son accompagnement

En prévision de la célébration, ce 20 novembre, de la Journée mondiale de l'enfance qui coïncide cette année avec le trentième anniversaire de l'adoption de la convention relative aux droits de l'enfant, l'agence onusienne vient de réitérer son engagement d'appuyer le gouvernement congolais afin de s'assurer que chaque enfant naisse et grandisse dans un environnement favorable à la réalisation de ses droits.



Droits de l'enfant : l'Unicef rassure la RDC de son accompagnement

Dans un communiqué de presse rendu public, le Fonds des Nations pour l'enfance (Unicef) révèle que la République démocratique du Congo (RDC) a réalisé quelques avancées en ce qui concerne les droits de l'enfant. Selon l'enquête par grappes à indicateurs multiples, MICS 2017-2018, des performances ont été rapportées dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection de l'enfant.

La mortalité des enfants de moins de 5 ans est partie de deux cents décès pour mille naissances vivantes en 1990 à soixante-dix décès sur mille naissances vivantes en 2018; le taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans est passé de 28 % en 1990 à 23% en 2018. Les décès d'enfants dus à des maladies particulièrement dangereuses telles

que la rougeole et le paludisme ont diminué de plus de 70% entre 2000 et 2018.

La poliomyélite, autrefois l'une des principales causes de handicap chez l'adulte, a été éliminée de la RDC. S'agissant de l'éducation, MICS indique que le taux de fréquentation de l'école primaire est passé de 56% en 1990 à 78% en 2018. Le taux d'enregistrement des enfants de moins de 5 ans à l'état civil a aussi augmenté, passant de 25% en 2014 à 40% en 2018.

Toujours dans le cadre des engagements pris en ratifiant la convention des droits de l'enfant, la RDC, en collaboration avec certains partenaires, dont l'Unicef, a révisé certains instruments juridiques au niveau national, en l'occurrence le code du travail, le code de justice militaire, le code de la fa-

mille, d'une part, et le pays a élaboré la loi portant protection de l'enfant, d'autre part.

Parmi les innovations découlant de cette révision, on peut citer l'interdiction du mariage et même des fiançailles des enfants; la création des tribunaux pour enfants et des comités de médiation; la fixation de l'âge minimum de responsabilité pénale à 14 ans; les sanctions de l'accusation de l'enfant de sorcellerie; l'abandon de l'enfant; la gratuité de l'enseignement primaire...

Toutefois, l'Unicef reconnaît qu'au delà de ces avancées, la situation des droits de l'enfant n'est pas totalement reluisante dans le pays. « *Beaucoup d'enfants parmi les plus démunis ne jouissent pas pleinement de leurs droits* », fait remarquer l'institution onusienne.

**Blandine Lusimana**

## JUSTICE

# Une plainte en vue contre Dunia Kilanga pour outrage au chef de l'Etat

Le membre du Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD) est appelé à apporter les preuves de ses propos selon lesquels Félix Tshisekedi serait devenu président de la République par la seule volonté de son prédécesseur, Joseph Kabila.

Cadre du PPRD, Dunia Kilanga a créé la sensation tout récemment à travers une vidéo postée sur le Net, dans laquelle il affirme, le plus sérieusement du monde, que Félix Tshisekedi est devenu président par la seule volonté de son prédécesseur, Joseph Kabila, qui lui aurait cédé le pouvoir comme sur un plateau d'argent. Pour ce « Kabiliste » pur sang, ni la Commission électorale nationale indépendante (Céni), encore moins le peuple congolais, n'a participé à l'ascension de Félix Tshisekedi au sommet de l'Etat, faisant ainsi fi du vote exprimé par le souverain primaire, le 30 décembre 2018, ainsi que des résultats validés par la Cour constitutionnelle.

Des propos mal digérés par plusieurs acteurs politiques, particulièrement par ceux du Cap pour le changement (Cach) qui y voient une vile provocation destinée à détourner l'actuel chef de l'Etat des défis qui l'attendent. C'est dans ce contexte que le Parti socialiste (PS), à travers son premier secrétaire national, est monté au créneau pour fustiger ce dérapage avec, à la clé, une plainte en gestation contre Dunia Kilanga appelé à apporter les preuves de ses allégations. « *En déclarant que c'est Joseph Kabila qui a fait de Félix Tshisekedi*



Dunia Kilanga

*président et non pas la Céni ni le peuple, Dunia Kilanga nous déclare juste que Joseph Kabila a truqué les élections. C'est de la haute trahison. Nous l'amenons en justice pour qu'il apporte les preuves de ses allégations* », a dénoncé le leader du PS, Daniel Muana Nteba. Et d'ajouter : « *Il doit démontrer au parquet général comment Joseph Kabila a truqué les élections en publiant ses propres résultats en lieu et place de la Céni* ».

Quand le processus légal et constitutionnel, à travers la Céni et la Cour constitutionnelle, démontre à suffisance que c'est Félix Tshisekedi qui est le vainqueur de la dernière présidentielle, le PS ne s'explique pas qu'un individu se permette de piétiner la souveraineté du peuple exprimée à travers les urnes. Le procureur de la République est, par ailleurs, exhorté à convoquer la Céni comme renseignant dans cette affaire qui ravive la polémique entre le Front commun pour le Congo et le Cach, pourtant logés à la même enseigne du pouvoir.

**Alain Diasso**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :**  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Rominique Nerplat  
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,  
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

**Service International :** Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service)

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## MÉDECINE

## Deux opérations historiques à l'institut Biamba-Marie-Mutombo

Les interventions chirurgicales ont été réalisées respectivement par le médecin congolais, Jesse Manunga, qui a réussi la première opération de rupture d'anévrisme de l'aorte, le 7 novembre, et le Dr Rhonda Henry-Tillman, qui a permis au premier patient à Kinshasa de recevoir une chimiothérapie néoadjuvante pour un cancer du sein.

Un patient d'une quarantaine d'années a été guéri, après une intervention chirurgicale de l'anévrisme de l'aorte abdominale hémorragique. Après soixante-douze heures aux soins intensifs, il a récupéré son état normal, grâce à cette délicate opération. « C'est la première fois au Congo qu'un patient atteint de rupture d'anévrisme de l'aorte survive à l'hôpital Biamba-Marie-Mutombo de Kinshasa. L'opération a été réalisée par le Dr Jesse Manunga, médecin spécialiste des maladies vasculaires et endovasculaires », a indiqué Dikembe Mutombo sur les réseaux sociaux. Cet hôpital a intégré, dans son service de chirurgie vasculaire et endovasculaire, la prise en charge de patients souffrant de l'anévrisme de l'aorte pour leur permettre de se faire soigner au pays et de ne pas être contraints de se rendre à l'étranger.

Par ailleurs, quelques jours plus tôt, un premier patient à Kinshasa a reçu une chimiothérapie néoadjuvante pour un cancer du sein suivie d'une tumectomie guidée par échographie, d'une réorganisation du tissu oncoplastique par dissection du ganglion axillaire et d'une chirurgie de symétrie controlatérale. L'opération a été réalisée par le Dr Rhonda Tillman, à l'hôpital Biamba-Marie-Mutombo.

## Deux des meilleurs médecins aux Etats-Unis

Originaire de la République démocratique du Congo (RDC), le Dr Jesse Manunga est chirurgien vasculaire à Minneapolis, dans le

Minnesota. Il est affilié à plusieurs hôpitaux de la région, notamment l'hôpital Abbott Northwestern et le système de soins de santé Fargo Veterans Affairs. Il a obtenu son diplôme de médecine de la Faculté de médecine David Geffen de l'université de Californie et exerce depuis plusieurs années. Il est compté parmi les grands chirurgiens vasculaires américains et a inventé une méthode pour traiter les anévrismes de l'aorte abdominale qui réduit le taux de mortalité de 97%.

Le Dr Jesse Manunga étudiait pour obtenir un diplôme en génie électrique et informatique à l'Université de Californie, à Los Angeles, lorsqu'un ami l'a encouragé à faire du bénévolat dans un hôpital local. Regarder de brillants médecins en action le fascinait et il était intrigué par la médecine.

Dès les premiers jours de sa faculté de médecine, le Dr Jesse Manunga s'était rendu compte que la chirurgie était ce qu'il désirait faire. En outre, un membre de sa famille a subi une intervention chirurgicale compliquée de l'anévrisme de l'aorte, dû à un affaiblissement dangereux et à un gonflement d'une artère. C'est aussi ce qui l'a poussé à devenir chirurgien, obtenant une bourse de recherche en chirurgie vasculaire axée sur les vaisseaux sanguins du corps.

Pour sa part, reconnue comme l'un des « meilleurs médecins d'Amérique », le Dr Rhonda Henry-Tillman est chirurgienne oncologue, spécialisée en oncologie du sein à l'université de l'Arkansas pour les sciences médicales (UAMS). Elle forme d'autres chirurgiens,



L'intervention du Dr Rhonda Tillman

et y compris les médecins de l'hôpital Biamba-Marie-Mutombo. Elle se rend régulièrement en RDC pour des formations sur des techniques chirurgicales du sein et des procédures médicales. Tous les médecins qu'elle forme sont des hommes. Lorsque le Dr Henry-Tillman a été investie, en novembre 2017, en tant que récipiendaire de la chaire Muriel Balsam Kohn en oncologie chirurgicale du sein à UAMS, Dikembe Mutombo est intervenu au cours de la cérémonie, louant son travail en Afrique.

Après avoir obtenu son diplôme de médecine à la faculté de médecine de l'université de Californie à San Diego, le Dr Henry-Tillman a terminé sa résidence en chirurgie au département de chirurgie de l'UAMS et a suivi une formation universitaire au programme UAMS Fellowship in Diseases of the Breast. Elle est professeure au département de

chirurgie de l'UAMS, codirectrice de la recherche sur les initiatives en matière de santé et les disparités au Collège de médecine UAMS et co-directrice du comité orienté sur la maladie tumorale du sein à l'institut UAMS Winthrop P. Rockefeller du cancer. Auparavant, elle était directrice du programme de lutte contre le cancer de l'UAMS et a joué un rôle déterminant dans le développement du programme de mammographie mobile de l'université. Ses recherches ont principalement porté sur des initiatives en matière de santé axées sur l'accès, la recherche participative communautaire, les disparités en matière de santé et les politiques de santé dans les domaines de la prévention du cancer du sein, de la prostate, du cancer colorectal et du cancer du col utérin.

En 2016, le Dr Henry-Tillman a été nommée par le gouverneur de l'Arkansas, Asa Hutchinson, à la

Commission de la marijuana médicale de l'Arkansas et élue présidente en 2017. Elle est également membre du conseil consultatif sur le contrôle du cancer du sein et est responsable de la santé du comté de Pulaski pour le conseil de santé de l'État de l'Arkansas. Elle a siégé au conseil d'administration du programme national d'accréditation des centres du sein et du comité national sur les disparités en matière de santé de l'American cancer society, ainsi que de l'Arkansas cancer coalition et d'autres organisations locales.

Le Dr Henry-Tillman a reçu de nombreux prix et distinctions, notamment le prix du leadership en recherche sur la santé communautaire du National cancer institute, ainsi que le prix de reconnaissance communautaire du cancer d'excellence de l'American cancer society.

Patrick Ndungidi

## AFRIQUE

## Plus de deux cents zones économiques spéciales et zones franches

En nette croissance depuis leur arrivée sur le continent dans les années 1970, les zones franches ne dépassaient pas les quarante-sept unités en 1997. Au fil des années, les dirigeants africains ont englouti des millions de dollars américains pour développer de puissantes industries de transformation grâce à cette stratégie, au détriment de la maximisation des recettes fiscales.

Il n'est pas incompatible de développer une industrie florissante et de créer des milliers d'emplois tout en collectant moins d'impôts. En tout cas, les zones économiques spéciales représentent une stratégie en vogue dans la région, après un franc succès dans de nombreux pays asiatiques. En effet, si l'État sacrifie ses droits d'impôts, il les récupère d'une certaine manière en facilitant l'industrialisation de son économie. Par conséquent, une industrie plus forte contribue à la création des richesses et surtout d'emplois. Une logique

toute simple. L'Afrique a bien aménagé ses premières zones économiques spéciales et ses zones franches à partir des années 1974, mais la stratégie du reste payante va connaître un regain d'intérêt au cours des dernières années seulement. Selon l'Organisation africaine des zones franches, il existe aujourd'hui plus de deux cents zones économiques spéciales et zones franches à travers le continent. Le Gabon, le Maroc, l'Éthiopie, Djibouti et l'Ouganda ont mis en place cette stratégie qui a contribué, selon les experts, à l'arrivée de nombreuses

entreprises internationales dans ces pays. Ces entreprises internationales implantées ont commencé à afficher un désir ardent de s'étendre dans de nombreux autres pays de la région.

Dans les années 2011, le Gabon a investi l'importante somme de quatre cent vingt-cinq millions de dollars américains pour aménager 1390 hectares à 27 km de Libreville. Pour le Maroc, au cours de la même année, la superficie aménagée a représenté environ cent vingt-quatre hectares. L'Éthiopie, quant à elle, en 2013, a aménagé cent cinquante-six hectares près d'Addis-Abeba, pour un coût de quarante-neuf millions de dollars américains. Enfin, Djibouti a lancé le grand défi d'aménager une superficie de 4800 hectares pour un investissement total

estimé à 3,5 milliards de dollars américains. Ce petit pays, situé dans la corne de l'Afrique, espère tirer de sa zone franche trois cent cinquante mille nouveaux emplois sur une période de dix ans.

Selon plusieurs études, la tendance est loin de s'arrêter en si bon chemin. Des zones économiques spéciales et zones franches vont à la fois se compter en plus grand nombre dans la région et se diversifier autant que possible. Beaucoup de dirigeants africains font le pari dès aujourd'hui de s'en servir pour développer les secteurs agricole, manufacturier et des télécommunications. L'Égypte et l'Ouganda sont partis pour la création, respectivement, de six nouvelles zones franches et de deux zones franches agricoles au cours des prochaines

années.

En République démocratique du Congo, le concept a commencé à éclore il y a quelques années. En effet, le 26 janvier 2016, le gouvernement de la République, en réunion extraordinaire, décidait de mettre en place trois zones économiques spéciales (en Ituri, au Haut-Katanga et au Kongo central) pour stabiliser et relancer l'économie nationale. Il y a même eu la création d'une zone économique spéciale dans le Lualaba, pour favoriser la transformation des produits miniers. Mais le projet pilote est celui de Maluku, créé par décret le 16 juillet 2012. Pour rappel, une zone économique spéciale est une région géographique dans laquelle les lois économiques sont plus libérales.

Laurent Essolomwa

## HAUT-LOMAMI

## Le gouverneur destitué traque les députés provinciaux

Une frange des élus locaux ne se sent plus en sécurité dans leur juridiction, contrainte de quitter la ville de Kamina pour Kinshasa, après avoir réussi, par une motion de défiance, de démettre Marcel Lenge.



Des députés provinciaux réfugiés à la base de Kamina, avant de prendre la route de l'aéroport pour Kinshasa

Elu gouverneur de la province du Haut-Lomami en avril dernier, Marcel Lenge est poussé à la sortie sept mois après. L'on rapporte que tout a débuté le 15 octobre lorsque Alex Mwenze, conseiller juridique et président de l'association «Les amis de Marcel Lenge», a attaqué le siège de l'Assemblée provinciale, accompagné de sa milice, proférant des injures à l'endroit des élus locaux pendant qu'ils étaient en plénière. Trois des assaillants avaient été arrêtés et conduits à la police mais, le

gouverneur Marcel Lenge aurait demandé leur libération sans autre forme de procès. C'est ainsi que le 6 novembre, une motion de défiance contre lui, signée par quatorze députés provinciaux, a été déposée au bureau de l'Assemblée locale. Mais dans la nuit du 6 à 7 novembre, a-t-on appris, plusieurs domiciles de ces élus ont été vandalisés par une milice conduite, selon des témoins, par Alex Mwenze, avec la bénédiction de quelques ministres provinciaux.

Le 8 novembre donc, vingt-deux députés provinciaux sur vingt-quatre ont voté contre Marcel Lenge qui n'est plus gouverneur depuis ce jour-là, proposant comme intérimaire le ministre provincial en charge de l'Intérieur, décentralisation, sécurité et affaires coutumières, avant l'organisation d'une autre élection du gouverneur du Haut-Lomami. Cependant face aux menaces dont ils ont été l'objet de la part des agents de l'Agence nationale des renseignements (ANR) du Haut-Lomami, ces élus ont préféré s'échapper dans une zone neutre, notamment à Kinshasa. Ils exigent que les auteurs de ces attaques contre eux soient traduits en justice et répondent de leurs actes, tout en réclamant aussi que le commissaire provincial de la police, son adjoint et le directeur provincial de l'ANR soient permutés afin que la sécurité soit bien assurée et que les institutions de l'Etat reprennent leur fonctionnement normal dans le Haut-Lomami.

Notons que parmi les députés dont les habitations ont été saccagées, il y a, entre autres, Jackson Kalenga Mwenzemi, Samuel Yumba Mwana Bute (auteur de la motion de défiance), Albert Mbayo Makuwakuwa, Gilbert Kayumba Mutonkole, Raphaël Yolo (questeur à l'Assemblée provinciale du Haut-Lomami), Isabelle Yumba Kalenga.

Martin Enjimo

## LINAFOOT/LIGUE 1

## Dauphin noir domine Bukavu Dawa, V.Club soumet Lubumbashi Sport

L'AS Dauphin noir s'est imposée, le 17 novembre, au stade de l'Unité de Goma, dans la province du Nord-Kivu, face à l'OC Bukavu Dawa du Sud-Kivu, par un but à zéro.



V.Club de Kinshasa

La rencontre comptait pour la septième journée de la vingt-cinquième édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). L'unique but de la partie a été inscrit à la 53e mn par Thiti Mambuma. Auparavant, le 16 novembre au stade Frédéric-Kibassa-Maliba, la formation locale de Lubumbashi Sport s'est inclinée face à l'AS V.Club par zéro but à un, en match de la quinzième journée. Le but a été inscrit à la 87e mn par César Manzoki qui venait de remplacer, à la 82e, Fiston Mayele. En première rencontre sur la même aire de jeu, le CS Don Bosco et la Jeunesse sportive Groupe Bazano faisaient jeu égal de zéro but partout.

Au classement, Mazembe garde la première place avec vingt-cinq points pour neuf matchs livrés, devant V.Club (vingt-quatre points en treize rencontres). Daring Club Motema Pembe est troisième avec vingt points au terme de neuf matchs, suivi de Lubumbashi Sport (vingt points et treize matchs). Lupopo occupe la cinquième place avec dix-neuf points après onze sorties, devant Rangers (dix-huit points en douze matchs), Renaissance du Congo (dix-huit points et dix matchs). JS Groupe Bazano est huitième avec dix-huit points à l'issue de onze matchs, devant Racing Club de Kinshasa (dix-huit points en treize rencontres).

Maniema Union clôture le top 10 avec seize points après dix matchs livrés. Derrière, il y a Don Bosco (quinze points), Sanga Balende (sept points), Simba de Kolwezi (sept points), Nyuki (sept points), Dauphin noir ( quatre points), et la lanterne rouge Bukavu Dawa (deux points).

M.E.

## VIE ASSOCIATIVE

## Telema mwana ya mapinga offre deux salles de classe aux enfants des policiers et militaires

Sur fonds propres, l'association qui oeuvre pour le bien-être des enfants des hommes en uniformes a construit les deux salles dans l'enceinte de l'école du camp policier Laurent-Désiré Kabila, dans la commune de Kinshasa, à Lemba.

L'inauguration des deux salles de classe a eu lieu le 15 novembre, en présence des représentants d'organismes internationaux et partenaires au développement, du conseiller politico-militaire de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, des représentants du gouverneur de Kinshasa, du bourgmestre de la commune de Lemba, des représentants des corps policiers et militaires de la République démocratique du Congo et d'autres personnalités, etc.

La coordinatrice principale Telema mwana ya mapinga (TMM), Christella Kiakuba, a coupé le ruban symbolique, avec à ses côtés, le directeur des écoles de camps policiers et militaires, le colonel Valéry Kabeya. Elle a



Christella Kiakuba et TMM offrent deux salles de classes à l'école du camp policier Laurent-Désiré Kabila de Lemba à Kinshasa

officiellement remis les clés de ces deux salles de classe dont les travaux ont duré deux mois au sous-proved de la commune de Lemba, en tant que partie bénéficiaire de cette œuvre. L'acte posé par TMM a ému l'assistance et rentre dans la vision du

président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui a décrété la gratuité de l'enseignement de base. L'idée est donc d'accompagner le chef de l'Etat dans cette vision salvatrice pour l'instruction, l'éducation et la formation des en-

fants. Faisant d'une pierre deux coups, Christella Kiakuba a, par ailleurs, saisi cette occasion pour offrir des bourses « Mwana aya mapinga academia » à des bénéficiaires, en présence de leurs parents qui étaient dans l'allégresse de voir leurs progé-

nitures être pris en charge pour les études. Il s'agit de treize étudiants. Trois sont de l'Université de Kinshasa, trois de l'Université protestante au Congo, trois autres étudient à l'Institut supérieur des techniques médicales (Istm). Deux fréquentent l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication, un étudie à l'Institut supérieur des techniques appliquées et, enfin, un autre de l'Istm/Croix-Rouge.

Une cinquantaine d'élèves du cycle primaire, orphelins des parents policiers et militaires, bénéficie de la prise en charge et de l'accompagnement de TMM, qui offre, en outre, une prise en charge à sept élèves du cycle secondaire. TMM envisage de prendre en charge, d'ici à 2020, plus ou moins six cents candidats enfants de policiers et militaires, ce qui sera un coup de pouce à la gratuité de l'enseignement déjà décrétée par le président de la République.

M.E.

## BELGIQUE

## L'Union européenne invitée à maintenir ses sanctions contre des personnalités congolaises

**Michael Hammer, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en République démocratique du Congo (RDC), a demandé, le 18 novembre, à Bruxelles et aux Européens, tout comme à Washington, de ne pas lever les sanctions qu'ils ont imposées à une quinzaine de personnalités congolaises proches de l'ancien président, Joseph Kabila, et impliquées dans des violations des droits de l'homme entre 2015 et 2018, a indiqué l'agence Belga.**

Michael Hammer séjourne à Bruxelles pour des consultations avec des responsables belges et de l'Union européenne (UE), après une visite, la semaine dernière, au commandement de l'armée américaine pour l'Afrique (Africom), installé à Stuttgart, en Allemagne. Il a déclaré que les Etats-Unis ont eu une politique de sanctions contre des individus soit corrompus, soit ayant violé grossièrement les droits de l'homme ou qui ont perturbé le processus démocratique. « Cette politique de sanctions reste en place, ceux qui ont été sanctionnés continuent de l'être et si nous recevons des informations sur d'autres (personnes), nous continuerons de les sanctionner », a-t-il affirmé, selon l'agence Belga.

L'ambassadeur américain en RDC, cité par cette agence, a déclaré espérer que ses collègues



Le siège de la Commission européenne

dans l'UE et d'autres pays engagés bilatéralement avec la RDC pensent de la même manière.

L'UE avait décidé du gel des visas et des avoirs de seize responsables congolais en décembre 2016 puis fin mai 2017. Ces personnalités ont été sanctionnées pour leur rôle dans la répression des manifestations de l'opposition entre fin 2016 et 2018. Ces sanctions ont ciblé notamment Evariste Boshab, ancien vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et de la sécurité ; Alex Kande Mupompa, ancien gouverneur du Kasai-central ; Lambert Mende, ancien ministre des Communications et des médias ; Muhindo Akili Mundos, commandant de la 31e brigade des Forces armées de la République de la RDC ; Rama-

zani Shadary, ancien vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et de la sécurité ; Kalev Mutond, ancien administrateur général de l'Agence nationale du renseignement (ANR) ; Jean-Claude Kazembe, ancien gouverneur du Haut-Katanga ; Roger Kibelisa, chef du département de la sécurité intérieure de l'ANR ; Delphin Kahimbi, chef de renseignement militaire ; John Numbi, ancien patron de la police ; Célestin Kanyama, ex-commandant de la police dans la ville de Kinshasa ; Ferdinand Ilunga Luyoyo, chef de l'unité anti-émeutes de la police ; Gabriel Amisi alias « Tango Four », commandant dans la première zone de défense de l'armée ; Ilunga Kampete, commandant de la Garde républicaine ; et Éric Ruhorimbere,

commandant adjoint de la 21e région militaire au Kasai, dans le centre de la RDC.

L'UE, rappelle-le, avait renouvelé ses sanctions pour un an juste avant l'élection présidentielle du 30 décembre 2018, remportée par l'actuel président Félix Tshisekedi.

#### Appel d'organisations congolaises

A ce sujet, le 16 novembre, cent soixante-trois organisations congolaises ont publié un communiqué pour demander également à l'UE de renouveler ses sanctions à l'encontre de quatorze proches de Joseph Kabila, impliqués dans des violations des droits de l'homme dans le pays, entre 2015 et 2018. Ces organisations ont estimé qu'il serait judicieux que les sanctions ciblées, prises à l'égard des hauts responsables congolais et d'autres, soient maintenues tant que des procédures judiciaires ne sont pas engagées contre eux pour des faits qui ont conduit à ces mesures. Pour elles, l'alternance pacifique au sommet de l'État, avec l'avènement Félix Tshisekedi à la tête du pays, ne peut pas être utilisée comme une raison primordiale pour la levée des sanctions.

A en croire ces organisations, les sanctions ciblées de l'UE avaient sérieusement contribué à faire pression sur le régime de l'ancien président et l'ont obligé à organiser des élections

présidentielle et législatives, alors qu'il était accusé de multiplier des stratagèmes pour se maintenir au pouvoir.

En octobre dernier, Peter Pham, l'envoyé spécial américain pour la région des Grands Lacs, avait indiqué que les Etats-Unis ne devraient pas lever rapidement les sanctions imposées à des personnalités congolaises, contrairement au souhait de l'actuel chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. « Nos sanctions ne sont pas liées à l'élection ou aux résultats des élections. Nos sanctions sont liées à des perturbations des droits humains, à la corruption et à l'ingérence dans le processus électoral bien avant l'élection de 2018 », avait-il nuancé. Ces sanctions, selon lui, avaient pour but d'aider le peuple congolais qui a exprimé la volonté pour le changement.

Pour sa part, après les interdictions de visas, le Trésor américain avait annoncé, le 21 mars dernier, le gel de tous les actifs du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa, relevant de la juridiction américaine. Les mêmes sanctions avaient frappé l'ancien vice-président de la Céni, Norbert Basengezi, et Marcellin Mukolo, un de ses conseillers.

Patrick Ndungidi

## ELIMINATOIRES CAN 2021

## La RDC loupe la victoire face à la Gambie

**Les Léopards ont fait jeu égal 2-2, le 18 novembre à Banjul, avec les Scorpions, en match comptant pour la deuxième journée du groupe D des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se jouera, dans deux ans, au Cameroun.**

Après le nul décevant de zéro but partout à domicile, le 14 novembre, face aux Panthères du Gabon, les poulains du nouveau sélectionneur congolais, Christian N'sengi Biembe, avaient besoin d'une victoire pour afficher clairement leurs ambitions dans le groupe D. Pour ce match, le coach a changé des joueurs, mais aussi le dispositif tactique.

Le 4-3-3 de la première journée contre le Gabon s'est transformé en 3-5-2, avec une défense composée de Marcel Tisserand, Chancel Mbemba et Christian Luyindama, alors que Jordan Botaka et Arthur Masuaku ont été placés respectivement dans les couloirs droit et gauche. Wilfried Moke a été l'essai-glacé devant la défense et Giannelli Imbula positionné comme maître de jeu au milieu du terrain. Les trois joueurs offensifs ont été Jackson Muleka et Jonathan Bolingi sur les flancs, Cédric Bakambu comme fixateur devant la défense gambienne.

La République démocratique du Congo (RDC) a la mainmise du milieu de terrain, Imbula touchant énormément de balles et les conser-



Les Léopards de la RDC, le 18 novembre 2019, à Banjul

vant bien grâce à sa technique. Mais les Léopards n'arrivaient pas encore à emballer le match. Quant à la Gambie, évoluant en contre-attaque, paraissait bien plus incisive avec Mussa Barrow d'Atalanta de Bergame en Italie, Modou Barrow de Reading en Angleterre et Boubacar Jobe. Mais la domination congolaise s'est concrétisée à la 43e mn, avec l'ouverture du score par Cédric Bakambu qui prolongeait, dans les buts, une tête de Luyindama sur un corner de Giannelli Imbula.

Au début de la seconde période, les Scorpions montraient plus d'envie. Et sur une offensive, le capitaine Pa Modou Jagne égalisait de la tête, profitant du laxisme et manque d'engagement dans la défense congolaise. Blessé, Luyindama est remplacé par Mukoko Amale. Touché et émoussé après un gros abattage au milieu de terrain, Imbula cède sa place à Samuel Moutousamy qui fait son apparition pour la première fois en match officiel, lui qui n'avait été aligné contre le Ga-

bon à la suite d'un problème administratif. Ces remplacements vont apporter un changement du dispositif tactique qui passe de 3-5-2 à 4-4-2. Bolingi a été remplacé, pour sa part, par Paul-José Mpoku. Et les Léopards emballaient la partie, se projetant dans le camp adverse.

A la 74e mn, Arthur Masuaku déboulait sur son côté, trouvant Jackson Muleka dans l'axe. La frappe du joueur du TP Mazembe en dehors de la surface de réparation gambienne, très légèrement détour-

née, se logeait au fond des filets adverses. Les Léopards reprenaient l'avantage au score et continuaient d'emballer le match, cherchant un troisième but qui serait certainement plus sécurisant. Mais ils s'exposaient aussi à des contre-attaques... Dans les dernières minutes, les Scorpions confisquaient le cuir, tentant de faire le siège du camp des Léopards. On jouait la 90+2e mn, lorsque Boubacar Jobe s'infiltrait sur le flanc gauche, dans la surface de réparation des Congolais. Le joueur de Mjallby, en Suède, décochait une frappe que le gardien de but Kiassumbua ne parvenait pas à détourner. Deux buts partout, c'est le résultat de cette rencontre au cours de laquelle les Léopards ont certes fait le jeu, mais ne sont pas arrivés à conserver l'avantage au score.

Dans l'autre match du groupe disputé le 17 novembre à Franceville, les Panthères du Gabon ont dominé les Palancas Negras d'Angola par deux buts à un. Au classement, la Gambie garde la tête avec quatre points, devant le Gabon qui en compte également quatre. La RDC occupe la troisième place avec deux points devant l'Angola (zéro point). La troisième journée est prévue en mars 2020. Les Léopards tenteront de dévorer les Palancas Negras alors que les Panthères devront faire gaffe aux morsures des Scorpions.

Martin Engimo

## LIBYE

# Les combats persistent entre les belligérents

Le pays est loin de renouer avec la paix puisque selon un porte-parole du ministère libyen de la Santé, Amin al-Hachemi, au moins sept civils ont été tués, le 18 novembre, dont cinq travailleurs étrangers, et trente autres blessés dans un raid aérien contre une usine en banlieue sud de Tripoli.

Les personnes ayant trouvé la mort durant l'attaque sont notamment deux Libyens et cinq travailleurs étrangers, du Bangladesh, d'Égypte et du Niger. Elles ont péri dans une usine fabriquant des biscuits, frappée par le raid attribué aux forces pro-Haftar, dans la région de Wadi Rabi, a précisé Amin-al-Hachemi.

Depuis l'offensive du maréchal Khalifa Haftar, en début avril dernier, pour s'emparer de la capitale libyenne, siège du gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par l'ONU, la banlieue sud de la capitale est le théâtre de violents combats.

Du reste, la Libye tout entière est déchirée par des conflits fratricides, depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi, en 2011. Et certaines puissances étrangères sont accusées de mener une guerre par procuration depuis l'offensive lancée par l'homme fort de la Cyrénaïque. Si les Emirats, l'Égypte et l'Arabie saoudite sont accusés de soutenir le maréchal Khalifa Haftar, le Qa-

tar et la Turquie, quant à eux, appuient le GNA, selon des experts.

Par ailleurs, selon un récent rapport confidentiel d'experts de l'ONU, la Jordanie, la Turquie et les Emirats arabes unis sont accusés de violer l'embargo sur les armes en Libye, laissant perdurer le conflit dans le pays. Les auteurs de l'étude déplorent l'intensification « d'un conflit par procuration ».

Dans une synthèse accompagnant leur étude, les experts ont été plus précis sur les actions menées par les trois pays pour fournir des armes aux protagonistes libyens. « Les Emirats arabes unis, la Jordanie et la Turquie ont fourni des armes de manière régulière et parfois flagrante sans vraiment d'efforts pour en dissimuler la provenance », soulignent les experts dans le document. Le rapport signale que la Jordanie a formé des troupes du maréchal Khalifa Haftar, qui a déclenché en avril une offensive militaire pour s'em-

parer de Tripoli. Il assure que les Emirats arabes unis, autre soutien du maréchal, ont utilisé des avions-bombardiers au profit des troupes de l'homme fort de l'est libyen.

## Des interférences étrangères signalées

Les diplomates avancent aussi que ce pays pourrait être impliqué dans le bombardement d'un centre de détention de migrants dans la banlieue de Tripoli, le 2 juillet dernier, qui avait fait une cinquantaine de morts. Sur ce point, le rapport fait mention de l'implication « probable » d'un avion étranger, sans apporter de réponse définitive. Il a évoqué de manière générale le recours à des F-16 de fabrication américaine et Mirage 2000-9 de fabrication française - deux types d'appareils en dotation dans l'armée de l'Air des Emirats - qui avaient été utilisés dans le bombardement.

S'agissant de la Turquie, qui a apporté ouvertement son soutien au gouvernement du Premier ministre, Fayed al-Sarraj,

l'étude indique qu'elle a fourni du matériel à ses troupes, allant des véhicules blindés aux drones.

Outre la Jordanie, la Turquie et les Emirats arabes unis, les experts ont aussi « identifié la présence de groupes armés tchadiens et soudanais en soutien aux forces affiliées au GNA (gouvernement de Sarraj) et à l'ANL (armée de Haftar) ». « Bien que les capacités militaires des deux parties aient apparemment été renforcées, l'impact des groupes armés étrangers sur le règlement du conflit est resté en réalité limité », précisent les diplomates, qui soulignent attendre des réponses de plusieurs Etats membres de l'ONU à leurs questions.

« Les parties des deux côtés ont reçu des armes et de l'équipement militaire, du soutien technique et des avions de combat non-libyens en violation de l'embargo sur les armes », assure le rapport, qui souligne : « Le groupe d'experts a identifié de multiples actes qui me-

nacent la sécurité, la paix et la stabilité en Libye ».

Le document s'interroge sur plusieurs interférences étrangères et évoque, outre les pays déjà cités, l'Égypte, la France, l'Arabie saoudite et le Qatar. « Les opérations militaires ont été dominées par le recours à des munitions guidées de précision tirées par des drones, ce qui a permis dans une certaine mesure de limiter les dommages collatéraux attendus dans un conflit de ce type », notent les experts, ajoutant que depuis le déclenchement de l'offensive du maréchal Khalifa Haftar, une « nouvelle phase d'instabilité, combinée avec des intérêts de plusieurs Etats et d'acteurs non étatiques, a amplifié le conflit par procuration qui s'est développé depuis 2011 ».

Notons que selon l'ONU, les combats entre les troupes fidèles au GNA et celles du maréchal Khalifa, ont déjà fait plus de mille morts et cent vingt mille déplacés depuis avril.

Nestor N'Gampoula

## La Délégation de l'Union européenne en République du Congo organise la 4<sup>ème</sup> édition de la Quinzaine des Droits de l'Homme du 11 Novembre au 13 Décembre 2019

Ces valeurs fortes, inscrites dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, sont une nouvelle fois mises à l'honneur.

**DIGNITÉ  
LIBERTÉ  
ÉGALITÉ  
SOLIDARITÉ  
JUSTICE  
CITOYENNETÉ**

En partenariat avec l'Ambassade de France et les organisations de la société civile soutenues par l'UE, la parole est donnée aux acteurs de terrain et aux bénéficiaires pour évoquer les droits de l'enfant et des personnes vulnérables, la lutte contre les violences faites aux femmes et l'autonomisation des personnes vivant avec un handicap.

### PLEINS FEUX SUR LES DROITS DE L'ENFANT...

La dimension hautement symbolique de cette Quinzaine des Droits de l'Homme 2019 est marquée par la célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

Ce sont près de 20 activités qui vous sont proposées : conférences, causeries-débats, séances de sensibilisation, spectacles et créations artistiques, projections de mini-séries et documentaires ; et présentation, **ce mercredi 20 novembre à 18h à l'IFC de Brazzaville, du film Capharnaüm primé au Festival de Cannes**. Les Droits de l'enfant sont à l'honneur, mais nous n'oublions pas les femmes victimes de violences, les adultes vivant avec un handicap et toutes les victimes du VIH/SIDA.

### ET SUR LES ÉTUDIANTS, AVEC LA NOUVELLE FORMULE DU CONCOURS DE PLAIDOIRIE ET D'ÉLOQUENCE

Le très attendu concours, auparavant réservé aux étudiants en Droit, est désormais ouvert à toutes les filières, et lancé depuis le 11 novembre. Une seule obligation : avoir au moins un juriste dans l'équipe. Réservez la date du 13 décembre pour venir soutenir vos équipes lors des demi-finales et de la finale à l'Amphithéâtre de la Faculté de Droit à Brazzaville !



#### RESTEZ CONNECTÉS ET PARTICIPEZ À NOS ACTIVITÉS !

Découvrez le programme, suivez-nous et partagez vos impressions sur Facebook @duecongobrazza, sur Twitter @UeCongoBrazza, et sur le site de la Délégation [eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville\\_fr](http://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr)



**CIDE 30<sup>ème</sup>**  
CONVENTION INTERNATIONALE  
DES DROITS DE L'ENFANT



Liberté  
Égalité  
Dignité  
Solidarité

**QUINZAINÉ  
DES DROITS DE L'HOMME**  
4<sup>ème</sup> édition - 11 novembre | 13 décembre 2019  
**AU CONGO**

#STANDUP4HUMANRIGHTS



**CIDE 30<sup>ème</sup>**  
CONVENTION INTERNATIONALE  
DES DROITS DE L'ENFANT

## QUINZAINE DES DROITS DE L'HOMME

## L'Union européenne privilégie les enfants

En prélude à la quatrième édition de l'événement au Congo, la délégation de l'institution a animé, le 19 novembre à Brazzaville, un point de presse pour dévoiler son programme d'activités.

La quatrième édition de la quinzaine des droits de l'homme au Congo, prévue le 20 novembre, sera placée cette année, selon l'Union européenne (UE), sous le signe de la célébration des droits de l'enfant. La première grande activité concerne la projection du film intitulé, «Capharnaïm», qui a reçu le prix du jury au Festival de Cannes en 2018. Ce long métrage de la réalisatrice franco-libanaise, Nadine Labaki, retrace l'incroyable parcours de Zain, un enfant en quête d'identité, et qui se rebelle contre la vie qu'on cherche à lui imposer.

S'en suivront différents événements organisés par les partenaires soutenus par l'UE au Congo, à Brazzaville et Pointe-Noire. Le 13 décembre, les étudiants clôtureront la quinzaine par la finale de la cinquième édition du concours de plaidoirie lancé le 11 novembre.

Cette cinquième édition a pour spécificité d'être ouverte, non seulement aux étudiants en droit, mais également aux autres filières. La règle est que chaque équipe comporte au moins un étudiant en droit. Nombreuses activités seront également lancées par plusieurs organisations de la société civile.

« Cette quinzaine se démarque des précédentes parce que cette année, elle est placée sous le

signe des droits de l'enfant. Le 20 novembre, la communauté internationale célèbre les droits de l'enfant, mais cette année, nous fêtons le trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant », a précisé la chargée de communication à l'UE, Azaad Manté.

En outre, l'UE a invité tout le monde à prendre part aux différentes activités et à « porter haut et fort le message du respect et de la promotion des droits de

d'ouvrir le débat sur les moyens à mettre en œuvre afin d'améliorer les conditions de vie des enfants les plus vulnérables ».

Journées portes ouvertes sur le programme Erasmus...

Hormis la cinquième édition de la quinzaine des droits de l'homme, la délégation de l'UE a également annoncé l'organisation de trois journées portes ouvertes sur le programme Erasmus. Ce programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse

**« La célébration permet de rappeler les défis qui subsistent dans le domaine de l'enfance, et d'ouvrir le débat sur les moyens à mettre en œuvre afin d'améliorer les conditions de vie des enfants les plus vulnérables ».**

l'homme ».

A l'instar de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'UE estime que « la Convention relative aux droits de l'enfant est une boussole qui nous aide à préserver les droits de l'enfant et à exercer notre vigilance lorsqu'ils sont menacés, à agir lorsqu'ils sont bafoués ». Et d'ajouter : « La célébration permet de rappeler les défis qui subsistent dans le domaine de l'enfance, et

et le sport offre un large éventail de possibilités dans le domaine de l'enseignement supérieur pour les étudiants, les doctorants, les enseignants, le personnel et les établissements du monde entier. Il vise, selon l'institution, à donner aux étudiants, aux stagiaires, au personnel et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans, avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences



Azaad Manté devant la presse/Adiac

et accroître leur employabilité.

En d'autres termes, c'est un programme qui permet aux étudiants, aux enseignants et même aux personnels administratifs, au sein des universités, d'aller poursuivre leurs études ou leur formation au sein d'une université en Europe. Généralement, c'est à travers la bourse octroyée qu'une catégorie de personnes peut aller renforcer sa capacité au sein d'une université en Europe pen-

dant un trimestre, un semestre, ou une année. « Nous avons décidé d'organiser ces journées parce que nous avons constaté le manque d'information sur ce programme, notamment sur de nombreuses opportunités qu'il offre et dont les Congolais ne bénéficient pas pour l'instant », a expliqué Azaad Manté.

Les trois journées portes ouvertes seront animées par une experte en provenance de Bruxelles.

Yvette Reine Nzaba

## Les progrès réalisés n'impactent pas les plus pauvres

Trente ans après l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, des progrès historiques ont été réalisés, cependant, de nombreux enfants, parmi les plus pauvres, n'en ont pas encore ressenti l'impact, souligne le rapport de l'Unicef, publié le 18 novembre.

« Il y a eu des gains impressionnants pour les enfants au cours des trois dernières décennies, car ils sont de plus en plus nombreux à vivre plus longtemps et en meilleure santé. Cependant, les probabilités continuent

face à de nouvelles menaces comme le changement climatique, les abus en ligne et la cyberintimidation. « Ce n'est qu'avec l'innovation, les nouvelles technologies, la volonté politique et des ressources accrues que nous

Convention relative aux droits de l'enfant à la croisée des chemins » note que le taux mondial de mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé d'environ 60 %. Il indique que la proportion d'enfants, en âge de fréquenter l'école primaire non scolarisés, est tombée de 18 % à 8 %. Toutefois, souligne le document, ces progrès n'ont pas été uniformes. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les enfants des ménages les plus pauvres risquent deux fois plus de mourir de causes évitables avant leur cinquième anniversaire que les enfants des ménages les plus riches. De même, malgré une baisse des taux de mariages d'enfants dans le monde, les filles les plus pauvres de certains pays sont aujourd'hui plus à risque qu'en 1989.

**Agir sans plus attendre**

« La Convention se trouve à la croisée des chemins entre son passé illustre et son potentiel futur. C'est à nous de renouveler notre engagement, de prendre des mesures décisives et de nous tenir responsables », a plaidé Henrietta Fore, avant d'ajouter : « Nous devons prendre exemple sur les jeunes qui s'expriment et défendent leurs droits comme jamais auparavant, nous devons agir maintenant - avec audace et créativité ».

Le texte fait également état des menaces qui pèsent sur les enfants du monde entier comme la pauvreté, la discrimination et la marginalisation qui continuent de mettre en danger des millions d'entre eux parmi les plus défavorisés. Les conflits armés, la montée de la xénophobie et la crise mondiale des migrations et des réfugiés ont aussi un impact dévastateur sur le pro-

grès mondial.

D'après le document, bien que le nombre d'enfants vaccinés soit plus élevé que jamais, un ralentissement des taux de couverture vaccinale au cours de la dernière décennie menace de réduire à néant les gains durement acquis en matière de santé des enfants. Ainsi, la couverture vaccinale contre la rougeole stagne depuis 2010, contribuant à la résurgence de cette maladie mortelle dans de nombreux pays. Près de trois cent cinquante mille cas de rougeole ont été enregistrés en 2018, soit plus du double du total de 2017.

Le nombre d'enfants non scolarisés a stagné et les résultats d'apprentissage des enfants scolarisés restent médiocres. Globalement, le nombre d'enfants qui ne sont pas dans le primaire est resté stable depuis 2007.

Josiane Mambou Loukoula

**« Nous devons prendre exemple sur les jeunes qui s'expriment et défendent leurs droits comme jamais auparavant, nous devons agir maintenant - avec audace et créativité ».**

de s'accumuler contre les plus pauvres et les plus vulnérables », a déclaré la directrice générale du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Henrietta Fore.

Outre les défis persistants de la santé, de la nutrition et de l'éducation, les enfants doivent aujourd'hui faire

pourrons aider à traduire la vision de la Convention relative aux droits de l'enfant en une réalité pour tous les enfants du monde », a-t-elle fait valoir.

Citant les progrès réalisés en matière de droits de l'enfant, au cours des trois dernières décennies, le rapport « La

RESTITUTION DU PATRIMOINE CULTUREL AFRICAIN

# Le sabre d'Omar Saïdou Tall de retour au Sénégal

L'objet d'art a été symboliquement remis au président sénégalais, Macky Sall, le 17 novembre à Dakar, par le Premier ministre français, Edouard Philippe, marquant l'engagement de son pays à restituer à l'Afrique son héritage culturel.

La remise du sabre matérialise l'histoire entre les deux pays, mais aussi l'engagement du président Emmanuel Macron à commencer la restitution à l'Afrique de son patrimoine. Ce sabre appartenait à l'ancien empire toucouleur, avant de faire partie des collections du Musée de l'armée à Paris. C'est là une première étape en attendant une loi sur la restitution.

Ce geste en est «la première étape», a déclaré le Premier ministre français, au cours d'une cérémonie, à la présidence sénégalaise, en présence des descendants de l'ancien propriétaire.

A l'occasion de cette remise, une convention prévoyant le dépôt du sabre au Musée des civilisations noires de Dakar, pour cinq ans, le temps que soit rédigée en France une loi sur la restitution proprement dite.

«Nous sommes liés par l'histoire et ce lien prend un accent particulier aujourd'hui», a souligné Edouard Philippe, qui faisait référence à la colonisation et aux relations entre les deux pays, après l'indépendance du Sénégal.

«Le sabre qui nous réunit ici est infiniment plus prestigieux que celui



Edouard Philippe, le premier ministre français, remettant le sabre d'El Hadj Omar Saïdou Tall au président Macky Sall, le 17 novembre 2019 à Dakar. © DR/Primature Fr

que je possède, c'est celui d'un grand conquérant, celui d'un guide spirituel... le sabre d'un fondateur d'empire, l'empire toucouleur qui comprenait la Guinée, le Mali, le Sénégal actuel, c'est le sabre d'un érudit: sa

place est bel et bien ici, au coeur de l'ancien empire toucouleur», a-t-il déclaré.

Erudit musulman et guide de l'importante confrérie des Tidianes, Omar Saïdou Tall, dit El Hadj Omar, fut à

l'origine de l'empire toucouleur. Il combattit les troupes françaises de 1857 à 1859, avant de signer un traité de paix avec eux en 1860. Selon des historiens sénégalais, il disparut mystérieusement dans les falaises de Bandiagara (Mali) en

1864. Son fils Ahmadou (1836-1897) lui succéda, mais fut vaincu par les Français, en avril 1893, à Bandiagara.

Quatre-vingt-dix mille objets d'art d'Afrique sub-saharienne gardés en France. es collections publiques françaises renferment au moins quatre-vingt-dix mille objets d'art d'Afrique sub-saharienne. Plus des deux tiers (soixante-dix mille) se trouvent au Quai Branly, dont quarante-six mille rapportés durant la période 1885-1960. Plus de vingt mille autres se trouvent dispersés dans de nombreux musées.

Le président sénégalais a rappelé que «depuis des décennies, les restitutions font l'objet d'intenses et légitimes réclamations» de la part des pays africains.

Au cours d'un discours à Ouagadougou, le 28 novembre 2017, le président Emmanuel Macron avait souhaité que «d'ici à cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique. On est prêt à tout prendre», a déclaré le directeur du Musée des civilisations noires de Dakar, Hamady Bocoum.

Noël Ndong

## DISTINCTION

## Vanessa Claude Mavila, african woman young leader

Une deuxième nomination de la Congolaise au rang de « La jeune femme africaine leader » par le Crans Montana Forum, à Bruxelles, pour ses valeurs universelles.

Au regard des critères de sélection retenus par le forum, à savoir que la candidate devra être porteuse de valeurs universelles et un modèle, non seulement pour la jeunesse de son pays d'origine mais aussi pour le monde entier, la Congolaise, déjà distinguée par le même organisme, a reçu, samedi le 16 novembre, le diplôme « African woman young leader ».

La distinction de Vanessa Claude Mavila lui a été attribuée à l'issue de la session du Forum des femmes africaines qui s'est tenue à Bruxelles, chef-lieu du royaume de Belgique, du 14 au 16 novembre. Ce programme spécial était consacré à la reconnaissance des femmes rurales en Afrique et à leur rôle stratégique pour relever les défis de développement du secteur agroalimentaire sur le continent. Cette rencontre bruxelloise a été co-présidée par Despina Panayiotou Theodosiou, présidente de Women's international shipping & trading association, et Bouthayna Iraqui-Houssaini, directrice générale de Locamed au Maroc. Parmi les nombreux sujets abordés, ont été traités, entre autres, priorité

à l'éducation des femmes et des filles, accès à l'emploi et responsabilités sociétales, autonomisation des femmes rurales; promotion de l'entrepreneuriat féminin et de l'égalité professionnelle et leadership des femmes dans l'industrie maritime.

Mais, durant une demi-journée,

l'accent a été mis sur l'agriculture équitable et durable, la sécurité alimentaire et l'autonomisation des femmes rurales en Afrique, avec la participation active de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

L'initiative de distinguer les femmes a été décidée l'année der-

nière, lors des rencontres du trentième anniversaire, à Genève. Le Crans Montana african women's forum est devenu un lieu de discussions, d'échanges, de réflexions et de partage pour toutes les femmes, quelles que soient leurs responsabilités, qu'elles soient privées ou publiques.

C'est aussi un laboratoire dans lequel les moyens d'action sont discutés, évalués et définis, afin de permettre aux femmes de revendiquer la propriété du rôle essentiel qu'elles joueront dans les progrès extraordinaires que l'Afrique connaît actuellement.

Distinguée parmi plusieurs autres Africaines, particulièrement actives et progressistes, elles-aussi, Vanessa Claude Mavila a confié sa fierté et sa ferme volonté de continuer ses actions en réunissant les femmes africaines et les partenaires de la Fondation Eboko qu'elle préside, pour la réalisation de projets sur la paix, l'écosystème et l'éducation.

« Nous sommes des femmes africaines, mères de l'humanité en mission d'éducation pour nos enfants à travers toute l'Afrique », a-t-elle laissé entendre. Avec sa fondation, la Congolaise, à en croire les statuts, assure la vulgarisation de l'histoire de la République du Congo et de l'Afrique et également, facilite la découverte de l'Afrique autrement, par le biais de son histoire.

Marie Alfred Ngoma



La photo de groupe, à l'issue de la remise de diplômes Forum de Crans Montana, le 16 novembre 2019, à Bruxelles, en Belgique

## INTERVIEW

## Florent Sogni Zaou : « Les pouvoirs publics doivent se réveiller et regarder en direction de la culture et du livre »

Le troisième vice-président du bureau exécutif des Pen d'Afrique francophone, président du Pen Congo, a pris part à la vingt-septième édition de la Journée internationale de l'écrivain africain, tenue du 7 au 11 novembre à Dakar, au Sénégal, au cours de laquelle il y a eu la présentation de l'anthologie de la poésie sénégalocongolaise. De retour au pays, l'écrivain a fait savoir, dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, que l'activité littéraire du Congo a été hautement applaudie.



**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quel commentaire faites-vous sur la vingt-septième édition de la Journée internationale de l'écrivain africain ?**

**Florent Sogni Zaou (F.S.Z.) :** Cette journée internationale, dont le parrain est l'écrivain dramaturge congolais, Henri Djombo, et non un Sénégalais, a été aussi l'occasion de la tenue de l'assemblée générale des Pen d'Afrique francophone organisée par le Pen sénégalais, en partenariat avec l'association des écrivains du Sénégal. La cérémonie d'ouverture de cette vingt-septième édition a été marquée par la remise des prix parmi lesquels, le prix de la fraternité de la plume décerné à trois présidents, notamment les présidents sénégalais, gambien et congolais, réceptionné par le ministre d'Etat, Henri Djombo, qui à son tour, a été aussi distingué ainsi que l'écrivain Huppert Malanda.

Des ateliers et un colloque ont été au rendez-vous. Cette édition avait pour thème « Littérature, citoyenneté et environnement », avec

comme pays invité d'honneur la Gambie.

**L.D.B. : Pouvez-vous nous dire quel a été le mobile de ces asises ?**

**F.S.Z. :** Ces retrouvailles sont des occasions pour faire le point de ce que chaque président du Pen a fait dans son pays. L'activité du Congo a été hautement applaudie, nous sommes à la troisième édition de la Rentrée littéraire du Congo (la relic) ce qui n'existait pas. Nous l'avons organisée dès que nous avons reçu mandat de redynamiser le Pen Congo qui était, comme ils l'ont dit là-bas, Pen dormant. Nous avons refait le Pen en organisant la première édition en 2017, la deuxième en 2018 et la troisième en 2019, celle-ci a donné naissance à un prix dénommé grand prix littéraire Jean-Malonga qui a été apprécié du côté du Sénégal. Nous avons aussi parlé de gourmandise poétique, le Gabon s'est inspiré de notre expérience; sa représentante m'a dit qu'ils feront, quant à eux, le barbecue poétique. La présidente du Pen Guinée s'est rapprochée

aussi de moi pour apprécier notre «gourmandise». Je crois que nous aussi allons nous en inspirer. C'est pour dire que ce que nous faisons permet à d'autres de copier et, nous allons être copiés. Le point focal des Pen en Afrique centrale, c'était le Gabon, mais c'est reparti pour le Tchad.

**L.D.B. : Quelles sont les avancées de ces rencontres ?**

**F.S.Z. :** C'est que chaque fois que nous nous retrouvons, nous parlons du livre. L'année dernière, il y a eu la publication de l'anthologie de la poésie sénégalogambienne, cette année, la publication de l'anthologie de la poésie sénégalocongolaise. Celle-ci est un recueil d'une soixantaine de poèmes comportant vingt-quatre poètes sénégalais et vingt-six poètes congolais. On est entré dans la coproduction, dans la coédition.

**L.D.B. : Ces rencontres se tiennent souvent à Dakar, pourquoi ce choix ? Et pourquoi plusieurs pays africains y prennent part.**

**F.S.Z. :** Le Sénégal s'est approprié

l'événement, il est un pays de haute culture et le gouvernement sénégalais l'accompagne avec beaucoup de moyens. Lorsqu'on voit le nombre de sponsors qui mettent la main à la poche pour permettre la tenue de l'événement, on se rend compte que tout le monde vit et comprend ce que c'est la culture.

Vous avez comme ça le président de l'Assemblée sénégalaise, le vice-président de l'Assemblée, le ministre de la Culture, le ministre de l'Enseignement supérieur qui viennent animer des ateliers, à la limite plusieurs membres du gouvernement viennent discuter avec vous sur le livre. Il y a donc cette disponibilité-là et ensuite une prise en charge, c'est le Sénégal qui nous paye les billets.

D'ailleurs, le ministre d'Etat congolais, Henri Djombo, qui a vécu l'événement, a été fortement marqué par la présentation de l'anthologie, et a promis de faire autant à Brazzaville où les Sénégalais feront le déplacement. On a parlé avec le ministre sénégalais de la Culture pour préparer cette arrivée des Sé-

négalais à Brazzaville.

L'écrivain Alioune Badara Bèye, actuel président de l'Association des écrivains du Sénégal, a vécu le symposium littéraire international contre l'apartheid organisé en 1987 à Brazzaville. Il parle tellement du Congo qu'aujourd'hui, le rêve de la plupart des écrivains qui sont là-bas, c'est de venir à Brazzaville. Le Sénégal a vraiment fait la promotion du Congo plus que nous-mêmes.

**L.D.B. : Avez-vous quelque chose à ajouter ?**

**F.S.Z. :** Nous sommes un pays au même titre que le Sénégal, qui ne fait pas de miracle pour organiser la Journée internationale de l'écrivain africain. Nous aussi pouvons le faire, nous avons tous le même cerveau. Je demanderai aux pouvoirs publics de se réveiller, qu'ils regardent en direction de la culture et du livre. Les associations organisent des activités mais sans un accompagnement, si l'on pouvait les accompagner ce serait bien.

Rosalie Bindika

## SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

## Les lacunes dans le financement évoquées à Nairobi

La capitale du Kenya a accueilli le sommet sur la conférence internationale sur la population et le développement (CIPD25), axé sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, en présence Mary, princesse héritière du Danemark.

Vingt-cinq ans après sa création au Caire, en Egypte, la CIPD25 est «une affaire inachevée». Le document exhortait «toutes les personnes à avoir accès aux soins de santé reproductive, y compris la planification familiale volontaire / contraception et la grossesse en toute sécurité et les services d'accouchement».

Les participants ont cependant noté que des progrès ont été accomplis dans nombre de domaines, notamment la réduction de la mortalité maternelle, mais de nombreuses personnes n'ont toujours pas accès à de bons soins de santé, à des contraceptifs et à des informations. Chaque jour, environ huit cent dix mères meurent de causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement, et environ deux cent trente-deux millions de femmes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire qui souhaitent éviter les grossesses n'utilisent pas de contraceptifs, alors que plus de deux cents millions d'autres sont victimes de mutilations génitales féminines. Chaque année, environ douze millions de filles mineures sont mariées et une femme sur trois dans le monde a subi des vio-

lences physiques ou sexuelles. Lors du sommet, organisé par le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) en partenariat avec les gouvernements du Kenya et du Danemark, la déclaration de Nairobi sur la CIPD25 a été publiée. Le texte non contraignant a énoncé l'objectif d'éliminer les décès évitables chez la mère, les violences fondées sur le genre et les pratiques néfastes telles que le mariage des enfants, et de répondre aux besoins des personnes qui veulent des contraceptifs mais ne les utilisent pas - d'ici 2030. Mais ces nobles objectifs ne sont pas bon marché. Les recherches publiées cette semaine ont révélé un déficit de financement de deux cent vingt-deux milliards de dollars pour atteindre efficacement ces objectifs dans les pays prioritaires au cours de la prochaine décennie.

Les participants au sommet ont discuté des moyens de combler cet écart et convenu que l'approche doit changer. «Nous devons penser avec assurance et penser différemment», a déclaré Muhammad Ali Pate, directeur du Global financing facility. «À long terme, la planification familiale permet de

réaliser des économies. La planification familiale générera des économies bien supérieures aux dépenses nécessaires pour atteindre ces objectifs», a indiqué John Stover, fondateur d'Avenir Health.

Selon les conclusions, il faudrait environ deux cent soixante-quatre milliards de dollars pour atteindre efficacement ces objectifs dans les pays prioritaires. Éliminer la mortalité maternelle coûterait 115,5 milliards de dollars, éliminer le besoin non satisfait des femmes qui veulent des contraceptifs mais ne les utilisent pas coûterait 68,5 milliards de dollars, éliminer la mutilation génitale féminine coûterait 2,4 milliards de dollars, éliminer le mariage des enfants coûterait trente-cinq milliards de dollars, et éliminer la violence physique et sexuelle coûterait quarante-deux milliards de dollars.

Selon le Fnuap, les donateurs ne devraient fournir que 16% - soit quarante-deux milliards de dollars - d'aide publique au développement pour atteindre ces objectifs au cours de la prochaine décennie, laissant un déficit de deux cent vingt-deux milliards de dollars.

Noël Ndong

## ÉGALITÉ DES SEXES

## La Banque mondiale sur la sellette pour manque de diversité

L'institution est accusée par son personnel de ne pas respecter ses propres normes en ce qui concerne le genre, ce qui l'empêche d'atteindre ses objectifs internationaux en matière de diversité et d'inclusion.

Bien que le personnel de la Banque mondiale (BM) se soit fixé des objectifs ambitieux en matière d'égalité des sexes, seuls cinq des vingt-cinq directeurs exécutifs du conseil d'administration sont des femmes (Thaïlande, Ouganda, Nigeria, États-Unis et Inde).

«Le manque de diversité des sexes au sein du conseil est la norme depuis dix ans et s'applique à l'ensemble de l'équipe dirigeante: seuls cinq des vingt-trois administrateurs alternatifs de la banque, qui remplissent les fonctions de directeur quand ils sont absents, sont des femmes» selon un rapport du conseil 2018.

Une approche globale pour réduire l'écart de rémunération entre hommes et femmes est nécessaire. Rosanna Duncan, responsable de la diversité chez Palladium, a planché sur l'approche «holistique» adoptée par l'organisation pour réduire cet écart de rémunération. Le pouvoir de nommer des directeurs exécutifs appartient aux gouverneurs de la banque, généralement des ministres des Finances des pays actionnaires. Bien que les gouverneurs se soient déclarés en faveur de la diversité des sexes au sein du conseil d'administration, sa composition reste dominée par les hommes. En revanche, la banque elle-même a fait de grands progrès en matière de genre et d'inclusion ces dernières années.

L'ancien président, Jim Kim, est devenu un champion de HeForShe et s'est engagé à réduire l'écart entre les hommes et les femmes au sein de la direction d'ici à 2020. Les derniers chiffres de la banque sur la diversité et l'inclusion montrent que les femmes représentaient 49% des membres de la direction en 2019, même si elle se bat pour engager plus de femmes dans des rôles techniques et professionnels.

La BM a également été la première institution financière internationale à recevoir la certification EDGE - un marqueur mondial de l'égalité des sexes au sein de la main d'œuvre - et s'est engagée à atteindre le niveau 2 d'ici à 2020. Cependant, même si elle atteint le niveau 2, ses chances d'atteindre le niveau 3 semblent minces, tandis que le conseil d'administration reste «l'un des endroits les moins diversifiés de la Banque mondiale», selon Daniel Sellen, président de l'Association du personnel de la BM.

La certification Top EDGE exige que les femmes occupent au moins 30% des sièges. «Mis à part l'optique inconfortable, ce déséquilibre compromet véritablement notre capacité à obtenir la certification Level 3 EDGE», poursuit Sellen, dans un communiqué. Dans la déclaration, Sellen «demande respectueusement au conseil d'administration ce qu'elle compte faire à ce sujet».

N.Nd.

## INFRASTRUCTURES AFRICAINES

## Cent milliards de dollars investis en 2018

Le secteur a bénéficié d'un financement record l'année dernière, soit une hausse de 24% par rapport à l'année précédente.

D'après le rapport du Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA), le montant s'inscrit en hausse de 24% par rapport à 2017, et de 38% par rapport aux financements de la période 2015-2017.

Cette augmentation a été tirée par les investissements des pays africains et chinois, dont les engagements ont connu une hausse de 33% et 65%, respectivement, par rapport à la moyenne des trois dernières années.

Ainsi, le secteur de l'énergie a attiré des engagements financiers d'une valeur de 43,8 milliards de dollars, un record historique, et une augmentation de 67% par rapport à la moyenne 2015-2017. Le secteur des technologies de l'information et de la communication a également enregistré des engagements records de 7,1 milliards de dollars en 2018, provenant principalement du secteur privé.

D'après la Banque africaine de développement, il faut entre cent trente et cent soixante-dix milliards de dollars d'investissements par an, pour permettre à l'Afrique de combler son déficit infrastructurel. Ainsi, malgré une hausse conséquente du financement dans le secteur ces dernières années, celui-ci reste insuffisant pour permettre au continent d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Selon l'ICA, le secteur de l'eau et de l'assainissement est celui qui présente le déficit de financement le plus important. Entre 2016 et 2018, il n'a réussi à mobiliser que treize milliards de dollars en moyenne, pour des besoins de financement annuels situés entre cinquante-six et soixante-six milliards de dollars.

Josiane Mambou Loukoula

INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO

PROGRAMME  
DE LA SEMAINE  
DU 18 AU 24 NOVEMBRE

MARDI 19 NOVEMBRE  
18H30 CINE-CLUB : DANS MA TETE

MERCREDI 20 NOVEMBRE  
13H00 CONCOURS DU JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS

15H00 DEBAT D'IDEES : QUELQUES PRINCIPES POUR REUSSIR SANS  
FAILLE DANS L'AGRICULTURE

19H00 MERCREDI A LA CAFET : EKILIBRE

VENDREDI 22 NOVEMBRE  
14H00 CONFERENCE : LES 5 ANS DE FRANCE ALUMNI

SAMEDI 23 NOVEMBRE  
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI  
DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE  
SCRABBLE)

15H00 FESTIVAL : REIPER, FESTIVAL DES DROITS DE L'ENFANT

DIMANCHE 24 NOVEMBRE  
17H30 DIMANCHE A LA CAFET : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

CONCOURS  
DU JEUNE  
HISTORIEN  
BRAZZAVILLOIS



DU 20 NOVEMBRE  
AU 25 JANVIER 2020

Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur  
[www.institutfrancais-congo.com](http://www.institutfrancais-congo.com)

## AFRIQUE CENTRALE

# Les parlementaires peaufinent une stratégie commune contre l'insécurité alimentaire

Le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, a ouvert, le 19 novembre à Brazzaville, les travaux du premier forum des parlementaires sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pendant deux jours, les participants vont tenter d'harmoniser leurs vues pour des actions communes contre le fléau de la faim.

L'espace Afrique centrale, à l'instar de l'ensemble du continent, connaît une crise de l'alimentation et de la malnutrition. D'après un rapport onusien, en 2018, trois personnes sur quatre sont sous-alimentées. Au Congo, par exemple, plus de 14,2% des ménages souffrent d'une insécurité alimentaire sévère ou modérée et 73,6% des ménages congolais connaissent une sécurité alimentaire aléatoire.

Réunis à Brazzaville, les parlementaires de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) comptent sur leur rôle de législateurs pour essayer de renverser les tendances. Lors des débats budgétaires, ceux-ci pourraient orienter les préoccupations autour des dépenses liées

au développement agricole, aux questions de santé alimentaire et nutritionnelle.

« Une vision commune pour une alimentation et une nutrition améliorées à travers une agriculture durable », c'est le thème des assises dont l'objectif est de parvenir à la création d'un réseau des alliances parlementaires de la sous-région, pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.

Ouvrant les travaux du forum, le président Denis Sassou N'Guesso a signifié que le pari de l'éradication de la faim au sein des pays ne pourra être tenu sans une intégration sous-régionale portée par une agriculture structurante, à vocation communautaire. Il a souligné la nécessité de revitaliser les

politiques agricoles jusqu'alors mises en œuvre par les États, en rapport avec leur capacité réelle à satisfaire la demande locale.

Le numéro un congolais a plaidé pour une forte participation des femmes dans le processus de développement du monde rural. Il a aussi fustigé les obstacles liés à la libre circulation des biens et des personnes, ainsi que le faible réseau routier censé faciliter le transport des produits vers les milieux urbains.

« J'exhorte nos partenaires au développement, notamment l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial, le Fonds international de développement agricole, à consolider davantage cette pro-



Le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso,

blématique transversale qui garantira la sécurité alimentaire en Afrique centrale. De même, nos États doivent s'enrichir des prescriptions internationales et se retrouver en bonne place au sein des dynamiques mondiales aux réponses aux défis alimentaires et nutritionnelles », a déclaré Denis Sassou N'Guesso.

Le conclave des parlementaires est aussi une occasion pour les

partenaires, à l'instar du Fonds des Nations unies pour l'enfance, de réitérer leur engagement à soutenir les États membres dans leurs actions de réduction de la pauvreté et de la protection de l'enfance. Car, l'éradication de la faim fait partie de l'agenda des Nations unies, dont le point deux des Objectifs de développement durable.

Fiacre Kombo

## COMMUNE DE MADIBOU

## De nouveaux adhérents au PCT

Au terme de la deuxième session extraordinaire du comité du Parti congolais du travail (PCT) du huitième arrondissement de Brazzaville, élargie aux organisations affiliées et aux cadres, un échantillon d'une cinquantaine de nouveaux membres a porté, le 16 novembre, les insignes de cette formation politique.



Angélique Bantsimba faisant porter des insignes aux nouveaux membres

La deuxième session extraordinaire du comité PCT-Madibou a été patronnée par Zacharie Bakana, membre du comité central et secrétaire chargé des mouvements associatifs de la fédération de Brazzaville, représentant le président fédéral, Gabriel Ondongo.

Rappelant le contexte dans lequel s'est tenue cette session, marquée par la célébration, le 31 décembre, des cinquante ans de la fondation de ce parti et de la préparation de son cinquième congrès ordinaire, il a félicité ce comité pour sa fidélité dans l'exécution des directives du parti, depuis sa mise en place. Zacharie Bakana a ensuite appelé les militants à la prise de conscience avant de les exhorter à travailler davantage pour « des victoires plus grandes ». Le comité PCT-Madibou, présidé par Angélique Bantsimba, a suivi, au cours de ces assises, la restitution des travaux de la cinquième session extraordinaire du comité central, réuni les 11 et 12 octobre derniers, à Brazzaville. Les participants ont été, en outre, informés de l'état d'avancement de la cotisation spéciale cinquième congrès ordinaire, et appelés à s'acquitter de leurs cotisations statutaires 2018-2019.

Les participants ont, par ailleurs, adopté deux motions, dont l'une de soutien au président du comité central du PCT, le président Denis Sassou N'Guesso, pour la dextérité avec laquelle il conduit le parti, et l'autre de confiance au secrétaire général du parti, Pierre Ngolo, pour ses efforts inlassables dans la bonne marche de cette formation politique. La séance s'est achevée par le port d'insignes du PCT aux nouveaux membres du huitième arrondissement de Brazzaville, Madibou.

Jean Jacques Koubemba

## STATISTIQUES

## Les cadres échangent sur l'importance des données fiables

Dans le cadre de la célébration de la vingt-neuvième journée africaine de la statistique, le 18 novembre, l'Institut national de la statistique a organisé, à Brazzaville, une série de conférences-débats. Accompagnée d'une journée portes-ouvertes, la rencontre a également mis au centre des débats la situation des réfugiés et personnes déplacées au Congo.

Ouvrant les travaux, le directeur général de l'Institut national de la statistique (INS), Gabriel Batsanga, a souligné que la célébration de cette journée est l'occasion de rappeler l'existence et le travail abattu par le système statistique national.

« Face à une demande sans cesse croissante en données statistiques multisectorielles, liées par exemple à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du Plan national de développement 2018-2022, il est nécessaire de doter l'ensemble du système statistique national des moyens essentiels (humains, financiers et matériels) afin de répondre efficacement à cette demande », a indiqué le directeur général de l'INS.

La conférence-débat à l'occasion de cette journée s'est articulée autour de trois thématiques : « La statistique : outil d'aide à la prise de décision » ; « Responsabilité du système statistique national dans la gestion des politiques socio-économiques en République du Congo » ; « Situations des réfugiés et déplacés en République du Congo ».

Les deux premières thématiques ont été l'occasion de rappeler le rôle majeur des statistiques comme base de toute décision rationnelle de développement. « Tout développement implique la production des données statistiques de qualité permettant l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes de développement », a évoqué Gabriel Batsanga. Il a poursuivi qu'en analysant le thème de l'année dernière et celle en cours, il est impératif de disposer d'un système statistique de qualité afin d'améliorer la transparence et la responsabilité en matière politique d'élaboration des programmes de développement.

S'agissant du troisième thème, intimement lié à cette vingt-neuvième journée, il a permis de rappeler l'invite de l'Union africaine envers ses pays membres à mettre en œuvre des politiques sociales et économiques visant à promouvoir le bien-être des personnes réfugiées et déplacées car ce fléau impacte tous les secteurs, à savoir économique, environnemental, politique, social, etc.

Selon une étude menée par le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés, le Congo accueille actuellement près de soixante mille réfugiés, principalement originaires de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo et du Rwanda; et plus de cent mille personnes en déplacement forcé au Congo suite à différents événements produits entre avril 2016 et décembre 2017. Pour Jovial Koua Oba, l'un des panélistes, avoir toutes les statistiques sur les réfugiés et personnes déplacées permettra d'améliorer l'aide qui leur est fournie et de régler au plus vite les difficultés auxquelles ils font face.

Rappelons que le thème retenu cette année est « Tout le monde compte : des statistiques de qualité pour une meilleure gestion des déplacements forcés en Afrique ». Instituée en mai 1990, ladite journée vise, en effet, à sensibiliser l'opinion publique africaine à l'importance de l'outil statistique dans le processus de développement des pays du continent.

Merveille Atipo et Gloria Lossele



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION  
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED)  
Unité de Coordination du Projet



## AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 11/2019/MEPSA/UCP-PRAASED

### RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'ELABORATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE ET D'UN PLAN D'ACTION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET D'ACTION PEDAGOGIQUES (INRAP)

#### 1-Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Crédit de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED). L'Unité de Coordination du projet se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour financer le recrutement d'un consultant international en charge de l'élaboration d'une feuille de route et d'un plan d'action pour le renforcement des capacités de l'INRAP.

#### 2-Objectif général de la mission :

L'objectif général de la mission est d'élaborer une feuille de route et un plan d'action pour l'INRAP sur la base des recommandations qui étaient formulées dans le cadre de l'étude sur l'évaluation des capacités.

#### 3-Mission du Consultant :

Les tâches principales du consultant consisteront à :

- déterminer les actions pertinentes

et appropriées à réaliser en lien avec (i) le rôle de l'INRAP dans le développement du secteur de l'éducation, (ii) le cadre juridique de l'INRAP, (iii) le budget de l'INRAP, (iv) le nombre et la qualité des ressources humaines, (v) les infrastructures et les équipements. ...

- Déterminer la période de réalisation de ces actions, les responsables de mise en œuvre et suivi ainsi que les ressources si besoin
- Mettre en place un système de suivi et d'évaluation des actions programmées.

#### 4-Durée de la mission :

La durée de la mission est de deux (2) mois.

5-Profil du Consultant : (cf. les termes de référence)

6-La méthode de sélection sera basée sur les directives de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Consultants individuels), version

révisée 2014.

#### 7-Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet comprenant :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae détaillée
- les copies des diplômes et tout autre document justifiant la formation
- les certificats de travail et tout autre document justifiant de l'expérience pertinente dans le domaine de la mission

8- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en

version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 2 décembre 2019 à 16 heures, heure locale, avec la mention « Avis de recrutement d'un consultant international en charge de l'élaboration de la feuille de route et le plan d'action pour le renforcement des capacités de l'INRAP ». L'adresse à laquelle, il est fait référence est : UNITE DE COORDINATION DU PRAASED sis au No 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO, E-mail : praaseducp@gmail.com, Téléphone : Tél 00 242 06 701 74 68, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 16 novembre 2019  
Le Coordonnateur du PRAASED  
Pi. le RC3

Ghislain TANGA

# VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

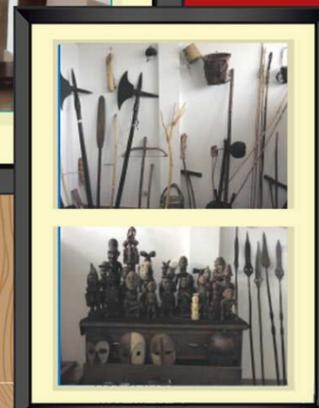
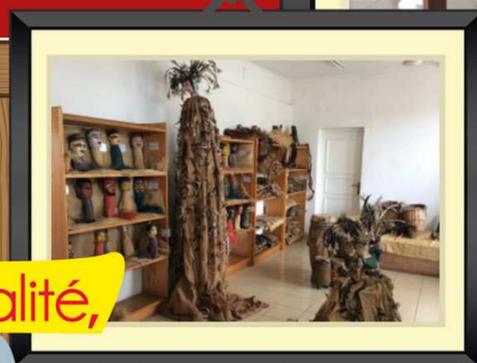
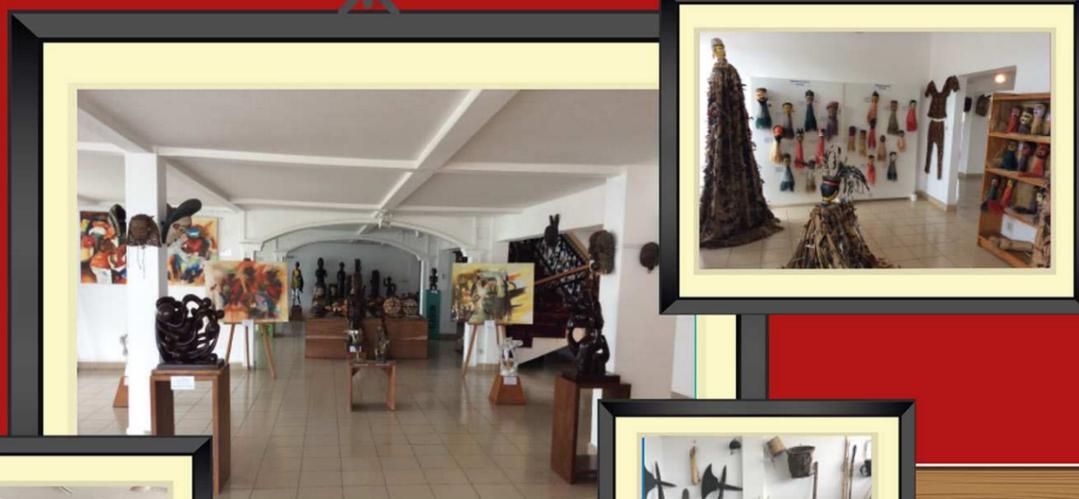
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**



Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Unité \* Travail \* Progrès

CABINET

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Commissaire du Gouvernement auprès des organes de l'Ordre National des Experts Comptables du Congo (ONEC-CONGO) informe les experts comptables et les sociétés d'expertise comptable inscrits au tableau de l'Ordre que l'Assemblée générale inaugurale de l'ONEC-CONGO est convoquée du 20 au 23 décembre 2019 à Brazzaville.

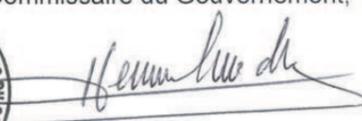
Ordre du jour :

- 1- Examen et adoption du Règlement intérieur ;
- 2- Mise en place du Conseil de l'Ordre.

La présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Brazzaville le 14 novembre 2019

Le Commissaire du Gouvernement,



**Henri LOUNDOU**

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines

Chemises à rabat



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

NÉCROLOGIE



Les enfants Ngatsé Okoumoné ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, Ngatsé Okoumoné, inspecteur de l'enseignement primaire à la retraite et ancien chef du district de Ngabé, survenu le 13 novembre 2019, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis 9, rue Longo à Mpila (Prolongement de la rue des Maraîchères au contre-rail). Réf : Villa Paul Obambi La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

La direction générale du Mikhael's Hotel&Résidence, et l'ensemble de son personnel ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur collaboratrice, Nina Ehoula, le 13 novembre 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n°22, rue Loango, à Nkombo vers la Télé. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.



Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Nsoundi, Goma, Matimou et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, oncle et père, Alain Florain Goma, survenu le 14 novembre 2019.

La veillée mortuaire se trouve au quartier Massengo, arrêt Marché (derrière l'église catholique Saint-Grégoire. Le programme des funérailles sera communiqué ultérieurement.



GRUPE YANNICK RECHERCHE

- Conducteur moto
- Chauffeur véhicule

Date de clôture : jeudi 21 novembre 2019

Tél : 06 402 81 81

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



## CLIMAT DES AFFAIRES

## Les députés préoccupés par le mauvais classement du Congo

Selon le dernier rapport Doing Business 2019 établi par la Banque mondiale, pour évaluer la qualité de l'environnement des affaires, le pays occupe le 180<sup>e</sup> rang sur les cent quatre-vingt-dix pays enquêtés.

Préoccupé par le positionnement qui n'arrange guère la situation économique du pays, le député Denis Christel Sassou N'Gusso a récemment interpellé le Premier ministre, chef du gouvernement, sur les mesures et réformes envisagées pour permettre au Congo de devenir une terre d'investissements. Ceci pour que la diversification économique ne soit pas un simple slogan mais une réelle vision. En effet, l'élu de la première circonscription électorale d'Oyo, dans la Cuvette, a indiqué que malgré la teneur de certaines lois votées, il était toujours difficile de diversifier une économie si

lon lui, une condition sine qua non pour diversifier une économie. « *La place qu'occupe notre pays dans le dernier classement Doing Business, c'est-à-dire 180e sur cent quatre-vingt-dix, nous rappelle qu'à ce jour, au-delà des efforts indéniables, notre économie n'est pas attractive, ce qui ne permet pas d'attirer les investissements nécessaires qui lui permettraient d'atteindre l'objectif de diversification* », a-t-il détaillé.

Dans ce classement, Maurice et le Rwanda occupent respectivement les première et deuxième places. Le Togo a,

*structurantes réussies permettent de transformer positivement et durablement une économie*», a conclu Denis Christel Sassou N'Gusso dans son état des lieux.

#### Des mesures prises pour améliorer le climat des affaires

Répondant à cette question, le chef du gouvernement, Clément Mouamba, a reconnu que le rang du Congo n'est pas du tout enviable, mais le champ de la diversification était loin d'être un slogan encore moins une mode. « *Certains pays ont avancé, mais nous ne sommes pas dans cette tra-*

*sont en cours pour qu'elles puissent produire leurs effets. Ces mesures prises pour améliorer le climat des affaires sont nombreuses* », a déclaré le Premier ministre. Parmi ces mesures, il a cité la centralisation des formalités pour la création des entreprises, la signature électronique, la fiscalité qui devra être non confiscatoire, la politique monétaire et financière, les lois protégeant le patrimoine et favorisant la seule concurrence ainsi que celles permettant de réorganiser et de ramener la bonne gouvernance.

« *Le climat des affaires est une quête en cours mais qui doit absolument aboutir. Il y va de notre crédibilité à tous et de la crédibilité de tout le pays, de son positionnement sous-régional et international. La diversification n'est pas une option, mais une obligation salutaire dictée par la réalité, la nécessité. Elle nous permet d'asseoir une économie plus résiliente aux chocs exogènes et capable de mieux affronter tous les aléas de la vie économique avec un moins de débat possible* », a conclu Clément Mouamba.

Notons que le classement Doing Business prend en compte, entre autres, la facilité de créer une entreprise, d'obtenir un permis de construire, un crédit ou l'électricité, de franchir les frontières avec des marchandises, de payer ses impôts ou de régler un différend commercial dans les cent quatre-vingt-dix pays étudiés. Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, de son côté, a demandé au gouvernement d'accorder une attention particulière à la diversification de l'économie qui revient le plus souvent lors des questions orales avec débat. « *Nous sommes au plus bas, au même moment, il y a des pays comme le Togo qui gagne quarante places. C'est que nous pouvons aussi le faire. Est-ce qu'un homme d'affaires, surtout anglo-saxon, peut venir investir ici quand il sait que lorsqu'il va à Singapour, à Doubaï, à Hong Kong le même jour, il crée son entreprise, se rend compte qu'il y a l'électricité, l'eau et il travaille ?* », s'est interrogé le président de la chambre basse du parlement.

Parfait Wilfried Douniama

**« Nous sommes au plus bas, au même moment, il y a des pays comme le Togo qui gagne quarante places. C'est que nous pouvons aussi le faire. Est-ce qu'un homme d'affaires, surtout anglo-saxon, peut venir investir ici quand il sait que lorsqu'il va à Singapour, à Doubaï, à Hong Kong le même jour, il crée son entreprise, se rend compte qu'il y a l'électricité, l'eau et il travaille ? »**

on ne la rend pas avant tout attractive par des mesures structurantes afin qu'elle devienne compétitive.

Pour ce faire, l'amélioration du climat des affaires est, se-

quant à lui, gagné quarante places. « *Ce qui montre qu'il n'existe pas de miracles incantatoires en économie et seules les mesures et des réformes structurelles et*

*jectoire où nous pensons que le Congo ne peut pas se permettre de rester très loin sur cette liste. C'est pourquoi, il y a toutes les mesures qui sont prises, elles*

# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



## JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉCRIVAIN AFRICAIN

## Un focus organisé sur la citoyenneté et l'environnement

L'activité a eu lieu, le 16 novembre, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, à l'initiative de la direction départementale du Livre et de la lecture publique de Pointe-Noire, en partenariat avec la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

La Journée internationale de l'écrivain africain a été célébrée cette année sur le thème « Littérature: citoyenneté et environnement ». Cette vingt-sixième édition a réuni de nombreux hommes de lettres, des amoureux et friands de la lecture qui ont échangé sur ce thème, développé par Alphonse Chardin Kala, écrivain et critique d'art. Pour sa part, Hugues Eta a fait un aperçu sur « La littérature congolaise de 1953 à nos jours » et Huguette Ganga Massanga a entretenu le public sur « L'édition : un enjeu, un défi ». C'est depuis 1992 que cette journée a été initiée par l'Unesco pour rappeler la place de l'écrivain africain dans l'univers social, le rôle qu'il joue et jouera toujours dans la société, a dit Chardin Kala. Selon lui, ce rôle est de sublimer les choses, ajoutant que la question écologique a toujours compté parmi les grands thèmes traités par les écrivains. « Qu'elle soit

écrite ou orale, la littérature a toujours jeté un regard sur le monde. Ce thème a été choisi à dessein pour reconstruire la personnalité pour que nous allions à la protection de l'environnement qui nécessite une nouvelle mentalité », a-t-il signifié. Les ouvrages « La légende de Mfumu mâ Mazono » de Jean Malonga ou « Ville cruelle » de Mongo Beti ont été cités par l'orateur comme illustrations. En soixante-six ans d'existence, a-t-il dit, la littérature congolaise est restée florissante et très féconde de Jean Malon-

ga, le premier écrivain congolais, à Alain Mabankou, l'un des fleurons de la littérature moderne en passant par ceux dits de l'âge d'or des lettres congolaises (Sony Labou Tansi, Sylvain Bemba, Jean-Baptiste Tati Loutard, Tchicaya U'Tamsi, Emanuel Boudzeki Dongala). Une littérature plurielle qui se distingue par la diversité des genres et des thèmes tels que la lutte contre le colonialisme, la dictature, la guerre civile, l'immigration..., sans oublier les nombreux lauriers et prix récoltés par les écrivains congolais à

la muse fertile tels Jean Malonga, Guy Menga, Alain Mabankou, Daniel Biyaoula, Gabriel Okoundji...

Parlant de « L'édition : un enjeu, un défi », Huguette Ganga Massanga, écrivaine, a exposé sur le contrat d'édition et le contrat à compte d'auteur. Le contrat d'édition d'un livre, a-t-elle expliqué, est celui par lequel l'auteur cède à un éditeur, en contrepartie d'une rémunération, le droit de fabriquer ou de faire fabriquer en nombre des exemplaires de son œuvre. C'est à l'éditeur d'en

assurer la publication et la diffusion. Par contre, le contrat à compte d'auteur est celui par lequel l'auteur verse à l'éditeur une rémunération pour que ce dernier fabrique en nombre des exemplaires de son œuvre et en assure la publication et la diffusion. L'écrivaine a insisté pour que les auteurs lisent attentivement les contrats avant de les signer pour éviter de se faire rouler par les maisons d'éditions aux pratiques peu amènes.

De son côté, Cherrisse Kinga, libraire et promotrice de la librairie Ludmila, a partagé à l'auditoire son expérience. En optant de faire le porte à porte pour vendre les différents ouvrages qu'elle commercialise, elle a dit qu'elle est prête à aider les auteurs à faire écouler leurs livres. Une expérience séduisante qui a réjoui les auteurs présents à l'activité.

Les échanges auteurs-public qui ont commencé au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard vont se poursuivre les jours à venir dans les différents lycées de la place, selon le programme établi par la direction départementale du Livre et de la lecture publique, avec le concours de la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Hervé Brice Mampouya



Une vue des participants au focus/Adiac

## SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

## Le monde d'affaires congolais échange à Pointe-Noire

La cinquième édition de l'événement se tient dans la capitale économique du Congo, du 18 au 24 novembre, sous le patronage d'Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel.

Organisée par Jokkolabs Global, la cinquième édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat vise à inspirer, mentorer et engager les décideurs publics en montrant combien les entrepreneurs sont les moteurs de l'économie, de formidables pourvoyeurs d'emplois et de lien social avec un visage de proximité et de passion.

Cet événement qui se tient simultanément dans cent soixante-dix pays dans le monde est célébré, cette année, sur le thème « *Quels mécanismes et synergies pour des entreprises dynamiques et prospères* ». C'est une occasion de vénérer l'entrepreneur à travers des centaines d'activités qui vont montrer la diversité de leurs talents et initiatives dans les secteurs aussi bien traditionnels qu'innovants.

Dans son mot de circonstance, le coordonnateur du Réseau de l'entrepreneuriat Global, Cyrus Mabounda, s'est dit honoré



La photo de famille Adiac

de la présence de la ministre, marraine de l'événement, des autorités administratives ainsi que des responsables des entreprises.

Durant une semaine, les échanges vont aider davantage les participants à assoir un peu plus la notion d'entrepreneuriat mais aussi ses valeurs. « *Nous parlons de plus en plus du travail d'ensemble pour déverrouiller certains mécanismes afin de poser les jalons qui*

*vont nous emmener vers ce dynamisme qui est bien sûr une prospérité de l'écosystème élargi* », a ajouté Cyrus Mabounda. Pour sa part, le président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, Sylvestre Didier Mavouezela, a signifié que le développement de l'entrepreneuriat doit passer aussi par la sensibilisation afin d'avoir des primo-entrepreneurs qu'il faut former, accompagner et assister dans toutes les étapes de la

création de l'entreprise. « *Aujourd'hui, il faut le reconnaître, au Congo les pouvoirs et les structures mettent en place un dispositif qui va permettre un développement harmonieux de l'entreprise. Il nous faut tous nous mobiliser pour l'entrepreneuriat* », a-t-il admis.

Ouvrant la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, la ministre Yvonne Adélaïde Mougany a rappelé les différentes assises

tenues récemment au niveau mondial, africain et congolais sur l'entrepreneuriat, pilier de l'économie mondiale. « *Au moment où le ministère dont j'ai la charge se prépare activement pour la tenue de la deuxième édition des assises nationales de l'entrepreneuriat au Congo, il est agréable de participer à la cinquième édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat* », a-t-elle souligné. La marraine a ainsi félicité les organisateurs et tous les participants, jeunes entrepreneurs, porteurs de projets, chefs d'entreprise et autres pour leur volonté de contribuer au développement de l'économie congolaise. Elle a saisi l'occasion pour rappeler qu'en mettant en place un dispositif de facilitation, le gouvernement a ouvert la porte à tous ceux qui aspirent créer une entreprise au Congo.

Soulignons que pendant ces assises, une journée sera dédiée aux entrepreneurs, dans le cadre de Global entrepreneurship week. C'est une occasion d'encourager et d'inviter les femmes à créer un écosystème entrepreneurial pour inspirer et développer une communauté des entrepreneurs dans le monde.

Charlem Léa Itoua

## FESTIVAL INTERNATIONAL NDJAM'S S'ENFLAMME EN SLAM

## Mariusca Moukengue sur plusieurs fronts

La slameuse congolaise a été invitée pour représenter son pays à l'événement qui a réuni sept des treize pays africains et européens attendus à N'Djamena, au Tchad, du 6 au 11 novembre.

L'artiste congolaise a presté à l'ouverture du festival, à l'Institut français du Tchad (IFT), ainsi qu'au deuxième jour, et s'est produite aussi à Séléso. Formatrice des nouveaux talents dans cet art dans son pays, Mariusca Moukengue a été sollicitée par les organisateurs pour faire bénéficier son expérience aux collégiens et lycéens tchadiens, en animant des ateliers slam.

La Congolaise a été, par ailleurs, présidente du jury d'une compétition mettant aux prises quinze écoles. Outre cela, elle a été choisie aussi comme paneliste dans une conférence-débat portant sur la question des « Codes du féminisme », tenue à l'IFT. Elle avait à ses côtés Mme Sawé, représen-

*s'expriment, parce qu'il s'agit d'un partage des scènes slam avec les autres slameuses. Ça m'a permis non seulement d'apprendre des autres, mais aussi de voir ce que je pouvais recevoir des autres en retour par rapport à mes textes, parce qu'en déclamant dans son propre pays, on connaît plus ou moins ce que son public aime, or déclamer des textes devant un public nouveau permet de savoir si ces textes sont universels, si des gens y adhèrent », a déclaré l'artiste.*

Pour elle, Ndjams s'enflamme en slam a été une très belle expérience, avec assez d'amour entre les participantes, le comité d'organisation et le public présent.



Mariusca Moukengue sur la scène de l'Institut français du Tchad

slameuse compte s'y rendre avant la fin de l'année. Le 28 novembre, elle sera à Ouagadougou, à l'ouverture du Festival de l'intégration culturelle, et le lendemain, elle se rendra au Cameroun pour prêter à la clôture de Douala music art festival. Elle ira ensuite à Kinshasa pour participer au festival Yambi

city, un événement de musiques urbaines qui va regrouper plusieurs artistes des deux Congo. Cependant, l'artiste et son équipe sont confrontées à un problème de billets d'avions pour ces trois destinations, les promesses faites par certaines personnes n'ayant pas été tenues. Aussi lance-t-elle

un appel à tous ceux qui peuvent les aider de leur acheter des billets pour ces deux destinations, car c'est le pays que son groupe va représenter dans ces festivals. « Aujourd'hui, tout le monde veut aller à Paris, ce n'est pas parce que Paris a de la lumière, mais plutôt parce que la France sait vendre sa culture. Aucun pays au monde ne peut évoluer sans sa culture. Et ce n'est pas moi qui vais l'apprendre aux gens. Tous, nous savons que la culture est une source inépuisable du développement d'un pays », a martelé la slameuse.

Mariusca Moukengue a témoigné sa fierté lorsqu'elle est arrivée à N'Djamena, elle a écouté jouer du Roga-Roga un peu partout dans la ville, alors que dans son Congo natal, les artistes locaux ne sont presque pas consommés. « Les Congolais de la RDC consomment du Made in Kin d'abord. En Côte-d'Ivoire, on consomme ses artistes avant de consommer ailleurs. Mais chez nous, on attend que ce soit l'extérieur qui élève nos artistes avant de faire de la récupération. C'est quand même triste. Ce n'est pas du talent qui manque au Congo. Comment expliquer que quand nos artistes vont à l'extérieur, ils gagnent des trophées, mais pas dans leur propre pays ? C'est quand même triste de voir qu'à de grandes occasions culturelles, le Congo n'est pas », s'est-elle indignée, invitant les internautes à visiter son site : [www.mariusca.com](http://www.mariusca.com).

**Bruno Okokana**

**« Aujourd'hui, tout le monde veut aller à Paris, ce n'est pas parce que Paris a de la lumière, mais plutôt parce que la France sait vendre sa culture. Aucun pays au monde ne peut évoluer sans sa culture. Et ce n'est pas moi qui vais l'apprendre aux gens. Tous, nous savons que la culture est une source inépuisable du développement d'un pays »**

tante de l'Afrique à la présidence française, également réalisatrice tchadienne, ainsi que l'animatrice Myriam, travaillant dans les milieux culturels en Europe et en Afrique. En marge de ce festival, Mariusca Moukengue a enregistré avec une slameuse de la Guinée Conakry. « Au Tchad, je ne me suis pas exprimée seulement, mais aussi, j'ai vu comment les autres

#### «Les artistes congolais délaissés»

La tournée Slam Mbongui Africa Tour de Mariusca Moukengue a commencé par Pointe-Noire et Brazzaville, puis N'Djamena. Il reste les étapes de Ouagadougou (Burkina Faso), Douala (Cameroun) et Kinshasa (République démocratique du Congo), où la

## HANDBALL

### Caïman revient sur l'échiquier national

Après plusieurs mois d'hibernation, le président général du club, Danh Ashley Poutance, a émis le souhait de le repositionner aux compétitions communale et nationale de la saison 2019-2020, en version seniors hommes.

Danh Ashley Poutance a donné l'information lors d'une conférence de presse qu'il a animée, le 19 novembre, au gymnase Henri-Elendé de Brazzaville, devant la presse sportive nationale et internationale.

Le président de Caïman a signifié que la décision de relancer cette équipe a été motivée par le fait qu'il se souciait de l'avenir de ses joueurs, puisque certains n'ont aucune autre activité en dehors du handball. Pour lui, cesser avec les activités de Caïman risque de briser la carrière de ces jeunes

joueurs.

Selon lui, la Fédération congolaise de handball (Fécohand) avait mal interprété les textes avant de punir son équipe, estimant qu'il était mieux de sanctionner également les dirigeants ou directement l'équipe de Petro Sport, au terme de la bagarre qui s'était déroulée dans les vestiaires, lors d'un match ayant opposé les deux formations. Mais la Fécohand, a-t-il déploré, n'avait sanctionné qu'une seule partie.

« Nous pensons que c'est de l'arbitraire, parce qu'on ne peut

pas sanctionner une partie puis en laisser l'autre, tandis que la bagarre se déroule toujours entre deux camps. Bref, nous aimons le handball et nous sommes prêts à nous plier aux décisions de la Fécohand, dont nous faisons confiance car, nous luttons tous pour l'épanouissement de ce sport et la préservation des talents des athlètes congolais. Nous croyons que les dirigeants du handball congolais sont prêts à accompagner tous les clubs, pour le bien des handballeurs », a indiqué Danh Ashley Poutance.

A en croire, le conférencier, la formation de Caïman souhaite donner le maximum d'elle-même afin de terminer parmi les meilleures équipes du Congo, puisque, outre l'équipe en version masculine qui évolue à Brazzaville, il existe désormais une autre en version féminine, basée à Pointe-Noire. Précisons qu'il y a quelques mois, Danh Ashley Poutance avait retiré



Danh Ashley Poutance, président général de l'association sportive Caïman

son équipe des compétitions nationale et départementale, à cause d'un « comportement injustifié », d'après lui, de quelques dirigeants du handball congolais.

En effet, le bureau de Caïman, lors de la saison sportive écoulée, avait fait venir deux joueurs de Patroage Pointe-Noire. Malheureusement, ces derniers n'ont pas joué le championnat départemental, les responsables de cette compétition jugeant qu'ils ne remplissaient pas toutes les conditions requises afin de faire partie des effectifs de Caïman. Ce qui avait valu à l'équipe une sanction « non officielle ».

Frustrés, les dirigeants du club avaient proféré des menaces à

l'endroit de la Fécohand, sans que cette dernière ne réagisse. S'étant lésé à mi-saison, Danh Ashley Poutance avait décidé de retirer son équipe de la compétition.

Espérons que l'annonce du retour de Caïman, qui servira de sonnette d'alarme, épongera tous les problèmes qui minent les clubs congolais car, des sources proches de la ligue départementale de Brazzaville, cette structure procède, depuis le 19 novembre, à la réception des différents clubs sous tutelle, en attendant le championnat prévu au premier trimestre de l'année prochaine.

**Rude Ngoma et Christ Bissila Pondo (stagiaire)**

**« Nous pensons que c'est de l'arbitraire, parce qu'on ne peut pas sanctionner une partie puis en laisser l'autre, tandis que la bagarre se déroule toujours entre deux camps. Bref, nous aimons le handball et nous sommes prêts à nous plier aux décisions de la Fécohand, dont nous faisons confiance car, nous luttons tous pour l'épanouissement de ce sport et la préservation des talents des athlètes congolais. Nous croyons que les dirigeants du handball congolais sont prêts à accompagner tous les clubs, pour le bien des handballeurs »**